



# BULLETIN MUNICIPAL

2015

REVENTIN-VAUGRIS



## 🔍 SOMMAIRE

▶ <b>Edito de Mme le Maire</b> .....	3
▶ <b>Principales délibérations 2014</b> .....	4
▶ <b>Budget communal 2015</b> .....	5
▶ <b>L'action des adjoints et conseillers délégués :</b> .....	6-15
R. Boiton, V. Bazile, L. David, C. Coléon Laynaud, M. Pellet, C. Dézarnaud Badel, S. Lacourtablaise, D. Guyonnet, B. Vidor	
▶ <b>Les conseillers municipaux</b> .....	16-17
▶ <b>Les commissions communales</b> .....	18-19
▶ <b>Le personnel communal</b> .....	20-21
▶ <b>Les représentants aux commissions thématiques de ViennAgglo</b> .....	22
▶ <b>Les représentants dans les syndicats et autres organismes</b> .....	23
▶ <b>Agir ensemble pour Reventin-Vaugris / Avec vous cap sur 2020</b> .....	24
▶ <b>Ecole communale</b> .....	25
▶ <b>Mission d'animation</b> .....	26
▶ <b>Bibliothèque</b> .....	27
▶ <b>Les associations :</b> <i>(par ordre alphabétique)</i> .....	28-46
Amélie tout schuss (p.30), Amicale des anciens mobilisés et anciens combattants (p.32), Association autrement dit (p.36), Association communale de chasse agréée (p.28 et p.29), Association familiale (p.34 et p.35), Association free dance country (p.40), Association intercommunale le mas des champs (p.46), Club Léo Lagrange (p.45 et p.45), Comité de jumelages (p.31), Comité des fêtes (p.36), Cyclo olympique reventinois (p.33), École intercommunale de musique CIEM (p.29), Horizon 38 (p.35), Judo club (p.41), La muse champêtre (p.38), La paroisse (p.38), La vannerie reventinoise (p.31), Le sou des écoles (p.37), Mémoires d'hommes (p.33), Société de la St-Vincent (p.39), Team carpe émotion 38 (p.30), Tennis club loisirs (p.32), Union sportive reventinoise (p.42 et p.43), Zumba (p.43)	
▶ <b>Les services de proximité</b> .....	47-48
▶ <b>Informations utiles</b> .....	49-50
▶ <b>Quelques réglementations à respecter</b> .....	51
▶ <b>Etat civil – Année 2014</b> .....	52
▶ <b>Pièces administratives</b> .....	53
▶ <b>Numéros utiles</b> .....	54
▶ <b>Conservation des papiers personnels</b> .....	55-56
▶ <b>Calendriers des fêtes</b> .....	57-58

# ÉDITO



Cette année 2015, je souhaite la placer sous le signe du changement et de la réussite, portée avec enthousiasme par l'ensemble de la nouvelle équipe municipale, une équipe soudée et dynamique.

Un regard sur l'année écoulée permet de mesurer ce dynamisme qui a permis de finaliser ou de faire progresser un certain nombre de projets :

❶ **Dans le domaine scolaire** : c'est l'agrandissement de l'école désormais terminé pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions ; c'est la mise en place des nouveaux rythmes scolaires avec des activités variées proposées gratuitement aux enfants pendant les temps libérés.

❷ **Dans le domaine de l'aménagement** : c'est la construction de nouveaux logements, de deux lotissements en centre village dans le cadre de l'opération des « Vergers du centre » ; c'est la construction prochaine de 12 logements locatifs « les Glycines » le long de la RN7 ; c'est enfin le renouvellement du cœur du village avec la construction d'un espace-services et des logements, le réaménagement de la place du cimetière et de la rue des écoles.

❸ **Dans le domaine de la voirie** : il a d'abord fallu réparer urgemment les dégâts importants causés par les intempéries puis travailler à un programme de remise à niveau de nos 40 km de voirie ; enfin, une étude pour améliorer la circulation dans le village est lancée avec le souci de sécuriser les piétons, de réguler la vitesse.

❹ **Dans le domaine de la communication** : c'est un nouveau bulletin d'informations trimestriel, le Lien de Reventin-Vaugris, plus vivant et plus coloré ; c'est aussi un nouveau site Internet qu'il a fallu entièrement reconstruire, il se veut vivant et actualisé et réunit un maximum d'informations.

Le changement s'inscrit aussi dans la durée et l'équipe municipale a établi une programmation de ses engagements pour les cinq prochaines années.

## TELS QUE :

- La poursuite de l'étude énergétique des bâtiments communaux
- La réhabilitation de nos 3 espaces sportifs vieux de 20 ans
- La gestion des eaux pluviales
- La création de cheminements piétons

L'année 2015 est aussi pour notre commune une année de recensement, il a eu lieu en ce début d'année. Je vous remercie pour l'accueil que vous avez réservé aux agents recenseurs.

Malgré la baisse de nos dotations nous souhaitons maintenir les différents services à la population et en garantir toujours le même niveau de qualité. Nous resterons également attentifs à conserver à notre commune ses caractéristiques de village. Plus que jamais, nous porterons les valeurs qui nous sont chères : la tolérance, la solidarité, la fraternité. Quant à moi, je serai toujours présente sur le terrain, aux côtés de vous tous et de mon équipe pour tenir nos engagements.

Je vous souhaite une très bonne lecture de notre bulletin municipal.

Elisabeth CELARD,  
Maire de Reventin-Vaugris



# PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS 2014



## 27 Février 2014

- Approbation du compte administratif 2013 et du compte de gestion,
- Affectation du résultat de fonctionnement 2013,
- Réorganisation juridique de la voirie communale,
- Obligation de dépôt de la déclaration préalable à l'édification d'une clôture,
- Adoption du projet de modification des statuts du SIGEM.

## 28 Mars 2014

- Election du Maire et des Adjointes

## 7 Avril 2014

- Constitution des commissions communales,
- Désignation des délégués aux différents syndicats et associations,
- Désignation des membres du C.C.A.S.

## 23 Avril 2014

- Fixation des taux d'imposition 2014,
- Vote du Budget Primitif 2014,
- Fixation du montant des indemnités du Maire, des Adjointes et des Conseillers délégués,
- Proposition d'une liste de contribuables pour l'élaboration de la commission communale des impôts directs.

## 26 Mai 2014

- Avis favorable sur le projet de schéma de secteur de la côtière rhodanienne,
- Délégations consenties à Mme le Maire pour la durée du mandat,
- Autorisation recrutement d'agents non titulaires saisonniers,
- Autorisation dépôt déclaration préalable pour restauration et mise en valeur du chemin du Vieux Pavé.

## 30 Juin 2014

- Approbation de la nouvelle organisation du temps scolaire applicable à la rentrée scolaire 2014/2015,
- Approbation du règlement du restaurant scolaire, de l'ALSH périscolaire et des Temps d'Activités Périscolaires,
- Fixation des tarifs de la garderie périscolaire et des prix des repas du restaurant scolaire au 1er septembre 2014,
- Approbation des avenants aux marchés de travaux pour l'extension de l'école « Paul Vincensini »,
- Constitution de la commission d'appel d'offres,

- Autorisation donnée à ADVIVO pour la réalisation d'un projet de construction de logements locatifs avec un commerce de proximité dans le Centre Village,
- Création de grade pour l'avancement d'un agent du personnel communal.

## 17 Juillet 2014

- Approbation du dossier de consultation des entreprises pour les travaux de restauration et de mise en valeur du chemin du Vieux Pavé,
- Approbation du marché pour l'exploitation du service de transport scolaire.

## 15 Septembre 2014

- Garantie d'emprunt accordée à hauteur de 35 % pour le remboursement de prêt souscrit par l'OPAC 38 pour financer l'opération de logements « Les Vergers du Centre »,
- Création de grade et modification du temps de travail d'un agent suite à la mise en place des rythmes scolaires.

## 3 Novembre 2014

- Institution de la taxe d'aménagement au taux de 3 % sur l'ensemble de la Commune,
- Classement des voies des lotissements dans le domaine public communal avec cession des parcelles à la Commune,
- Acceptation de l'augmentation du taux de cotisation de l'assurance des risques statutaires,
- Création d'un emploi pour le restaurant scolaire,
- Adoption d'une motion de soutien à l'AMF sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat,
- Autorisation donnée à ADVIVO pour la réalisation de logements sociaux « Les Glycines » au lieu-dit Le Grand Chemin.

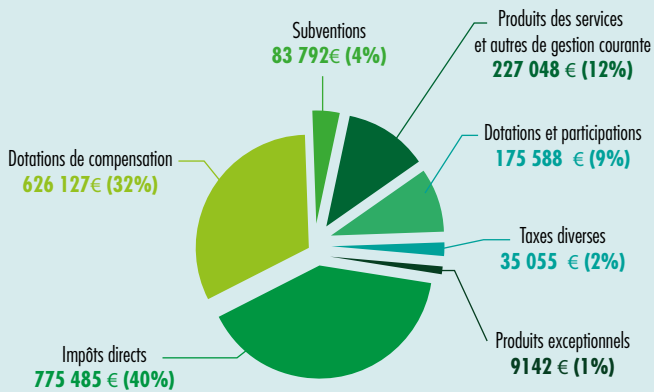
## 15 Décembre 2014

- Validation et reconduction des actions dans le Contrat Enfance Jeunesse pour l'élaboration du nouveau contrat 2014-2017,
- Recrutement de trois agents recenseurs et attribution d'une rémunération forfaitaire,
- Approbation de la réalisation d'audits énergétiques de trois bâtiments et demande de subvention auprès de l'ADEME et de la Région,
- Autorisation permanente donnée au comptable public pour les actes de poursuites afin d'améliorer le recouvrement des recettes,
- Attribution de l'indemnité de conseil au Receveur Municipal.

# BUDGET COMMUNAL 2014 RÉALISÉ

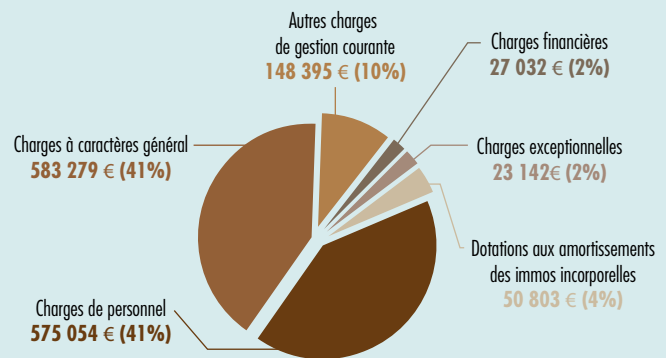
## ○ FONCTIONNEMENT

### Recettes de fonctionnement :



Total des recettes de fonctionnement :  
1 932 237 €

### Dépenses de fonctionnement :

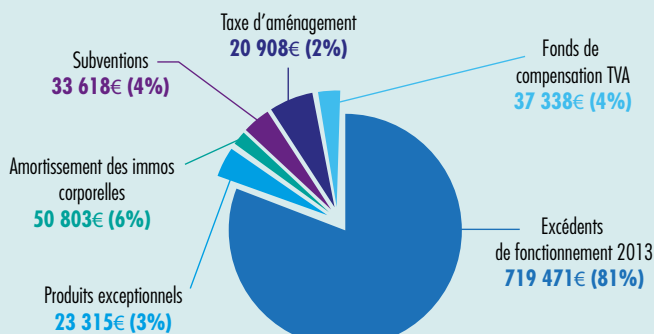


Total des dépenses de fonctionnement :  
1 407 706 €

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2014 : + 524 530.64 €

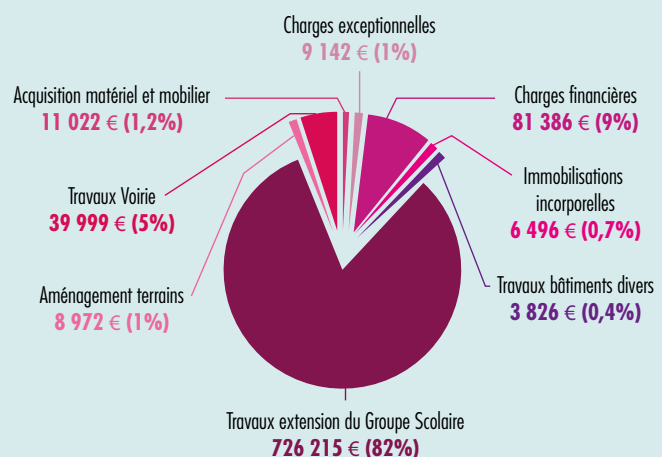
## ○ INVESTISSEMENT

### Recettes d'investissement :



Total des recettes d'investissements:  
885 453 €

### Dépenses d'investissement :



Total des dépenses d'investissements :  
887 058 €

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2014 : - 1605,53 €

SOIT RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2014 : +522 925.11 €

## L'ACTION DES ADJOINTS & CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

ROGER BOITON



**1<sup>er</sup> adjoint, délégué aux bâtiments, aux équipements publics et sportifs, au cimetière, au suivi des dossiers de commissions de sécurité**

En octobre 2013, l'agrandissement de l'école Paul Vincensini a débuté.

En juillet 2014, le bâtiment est livré pour la rentrée scolaire 2014-2015, comme prévu au planning. Malgré quelques difficultés dans la réalisation et la coordination des corps de métier, tout a été terminé pour accueillir la commission de sécurité qui a inspecté cet ensemble le 26 juillet 2014 et validé le même jour. La mise sous alarme a été raccordée à l'existant. Notre personnel communal a pu installer le mobilier scolaire avant les vacances.

Ce sont deux salles de classe à l'étage et une salle d'évolution modulable au rez-de-chaussée qui ont été préparées pour la rentrée. Un parking a été créé pour les enseignants et le personnel devant cette nouvelle édification.

Nous avons conservé les mêmes accès pour les élèves. Un passage piétons a été ouvert pour la liaison entre les deux entrées. La clôture de l'ensemble a été complètement reprise par la pose d'un treillis soudé de 1,80 m de hauteur et l'installation d'un portail à deux battants entre les deux cours.

L'espace jeux engazonné a été fermé par deux portillons avec un accès pour les élèves et un accès extérieur en dehors des temps scolaires.

Parallèlement à ces travaux, nous avons fait repeindre les barrières et les boiseries des fenêtres du premier bâtiment.



**En bref :**

### Travaux d'entretien :

- Echange de chauffe-eau à l'école et à la Mairie,
- Le « démoussage » et la peinture avec un nouveau coloris des courts de tennis ainsi que le remplacement des serrures (existantes depuis la création),
- Travaux de décompactage et de garnissage du terrain d'honneur et des réparations du système d'irrigation (terrain de foot),
- Le grattage du terrain en Gore situé à proximité de la salle polyvalente,
- Le suivi et l'entretien de notre éclairage public effectués par les Ets Serpollet.

### Projets en cours :

- La seconde étape de l'étude des deux anciennes écoles et du gymnase est confiée au cabinet Ermel Energie (Vienne) avant d'envisager des travaux de réhabilitation.
- Une étude sera faite sur l'état des espaces sportifs, terrain d'honneur et vestiaires. Ceux-ci étant vieillissants, des travaux plus conséquents sont à prévoir.



### Entre nous

«Elu depuis 1989, c'est mon 5e mandat sans interruption. Cette continuité m'a permis de mieux connaître la gestion d'une commune et les habitants des différents hameaux.»

VANESSA BAZILE



**Adjointe déléguée à  
l'urbanisme, à l'habitat,  
à l'économie locale  
(commerces, services).**

Reventin-Vaugris est un village en mouvement mais qui tient à conserver son caractère pittoresque, son esprit de village et à préserver son environnement particulièrement agréable. La notion d'urbanisme pour notre commune c'est une extension raisonnée du Bourg, un développement équilibré de la population, sans oublier une redynamisation du secteur de Vaugris Gare comme défini dans le PADD, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, une des pièces composant le PLU, Plan Local d'Urbanisme, voté en décembre 2012.



**Mais rappelons tout d'abord le nombre de dossiers d'urbanisme traités pour l'année 2014 :**

- Permis de construire : 29
- Déclarations préalables : 37
- Permis d'aménager : 3

Tous ces dossiers sont enregistrés en mairie puis transmis au service ADS (droit des sols) de ViennAgglo pour instruction selon le règlement de notre PLU en lien étroit avec la Mairie. Ils sont également évoqués dans les commissions urbanisme qui se déroulent tous les 2 mois environ.

N'hésitez pas à contacter le service urbanisme de la mairie pour identifier à quel type d'autorisation sont soumis les travaux que vous envisagez.

**Nouveauté : les ravalements de façades sont soumis à déclaration préalable suite à délibération du conseil municipal du 2 février 2015.**



**En bref :** La pose de la première pierre de l'immeuble de logements réalisé par ADVIVO « Les Glycines » situé au rond point du Grand Chemin a eu lieu le samedi 24 janvier à 11h.

## ◊ VERS UN PLUI ?

### **Le PLUi ou plan local d'urbanisme intercommunal**

Aujourd'hui, la loi ALUR n°2014-366 du 24/03/2014 prévoit le transfert automatique de la compétence PLU (plan local d'urbanisme) à l'intercommunalité en mars 2017.

Afin d'anticiper sereinement quelle décision prendre, ViennAgglo a proposé de mener des discussions au sein d'un groupe de travail Urbanisme composé entre autre des Maires et Adjointes à l'urbanisme des communes composant l'intercommunalité. Tout au long de cette démarche l'avancement du travail est abordé lors de la réunion du conseil municipal en séance plénière.

### **Cela permettra de répondre aux questions essentielles qui sont :**

- Est-ce que les communes décident de transférer ou non cette compétence ?
- A quelle date ce transfert pourrait avoir lieu ?
- Quelle gouvernance mettre en place ?
- Quel mode de financement du PLUi ?

Trois réunions ont déjà eu lieu qui nous ont permis de mieux comprendre le déroulement de ce transfert et d'avancer sur les questionnements des communes. D'autres rencontres seront nécessaires afin de bien cerner tous les enjeux avant décision.

**En bref :** notre PLU a été approuvé en décembre 2012

## ◉ LA RÉVISION DU SCOT



### Qu'est ce que le SCOT ?

Le SCOT est un document de planification, qui définit les orientations fondamentales d'aménagement et de développement pour le long terme (20/30 ans) à l'échelle d'un bassin de vie large. Les documents d'urbanisme locaux (Plan Local d'Urbanisme) doivent être compatibles avec ses orientations.

En Mars 2013, le périmètre du Syndicat mixte des rives du Rhône, en charge du SCOT, s'est étendu sur des territoires du Nord Drôme et Nord Ardèche. Le territoire de ce syndicat est désormais un vaste bassin de vie accueillant 250 000 habitants et regroupant 127 communes, 7 intercommunalités, situées à cheval sur 5 départements.

### Le SCOT est entré en révision pour élaborer un projet à l'échelle de ce nouveau territoire.

C'est également l'occasion de préserver la qualité du cadre de vie, d'organiser le territoire pour qu'il puisse mieux répondre à l'avenir à la diversité des besoins des habitants en matière de logements, de transports, de commerces et de services de proximité notamment.

C'est aussi l'occasion de se saisir collectivement des grands enjeux et défis de demain, en matière de ressources par exemple. Le SCOT a été approuvé le 30 mars 2012. Sa révision est nécessaire afin de mieux l'adapter au contexte actuel.

L'approbation de cette révision se fera en 2018. En tant qu'adjointe à l'urbanisme, je suis membre titulaire du SCOT et Mme le Maire est suppléante.

**Pour plus de questions et d'information :**  
[www.scot-rivesdurhone.com](http://www.scot-rivesdurhone.com)

## ◉ L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le développement économique se traduit localement par une vitalité démographique qui favorise le maintien

des services publics (école, santé, poste, commerces de proximité).

La redynamisation des commerces et services est cruciale au coeur d'un village puisqu'elle participe à la vie urbaine, renforce les liens sociaux et évite l'effet « dortoir ». Cela reste également un véritable défi de nos jours pour la plupart des communes rurales.

Les zones d'activités artisanales et industrielles restent elles aussi un levier économique indispensable à la commune en termes d'emplois et de richesse. Ces dernières sont gérées par ViennAgglo. Le secteur économique est une compétence obligatoire des intercommunalités. Nous participons activement à la commission économique de ViennAgglo.

N'oublions pas que notre commune reste attractive grâce à sa situation géographique, sa facilité d'accès et la dynamique de région.

Commerces, artisanats, PME/PMI, de nombreux secteurs d'activités sont représentés.

**En bref :** toutes les coordonnées de nos commerçants, artisans et entreprises sont sur le site internet de la mairie dans l'onglet services.

Le travail de la commission urbanisme, habitat, économie locale, en 2015, portera sur les différents acteurs de notre vie économique locale (commerçants, artisans et professions libérales) pour maintenir des services de proximité. Nous mettrons également à profit cette année pour poursuivre l'aménagement du centre village et envisager l'utilisation des anciens locaux scolaires.

### Entre nous

«Elue depuis Mars 2014, il s'agit de mon premier mandat. Engagée dans la vie associative de notre commune depuis plusieurs années, m'impliquer davantage était une évidence, consciente de l'importance d'un tel engagement.

Les rencontres avec les habitants de notre commune mais également avec les élus des communes voisines sont très enrichissantes. Nos échanges lors des commissions nous permettent de partager nos connaissances et expériences dans le but d'améliorer votre cadre de vie et d'inscrire la vie de la commune dans son bassin de vie.»



LAURENT DAVID



Adjoint délégué à la voirie,  
à la sécurité routière  
et aux déplacements  
(transports et modes doux).

## ◊ LE PROGRAMME VOIRIE

### Les réalisations de travaux 2014

- Montée de l'Aubressin reprise d'une tranchée d'eaux usées avec un enrobé à chaud sur une longueur de 20 mètres.
- Chemin de la Conche, délimitation de l'accotement avec déplacement d'un poteau téléphonique sur une longueur de 35 mètres. Prolongement de l'enrochement sur une longueur de 10 mètres.
- Chemin de Charbotelle, enrochement pour soutenir la chaussée.
- Chemin de la Balme, reprofilage et enrobé à chaud sur une longueur de 330 mètres à partir du transformateur, busage du fossé et réalisation d'une cunette sur une longueur de 170 mètres et enrochement au pont des Colettes.

### Projets 2015 :

- Etude et réalisation d'un cheminement piétons sécurisé entre le rond-point de la RN 7 (station-service) et le pont de l'autoroute pour se rendre au complexe sportif.
- Poursuite du cheminement piétons sécurisé sur la montée des Pétrières avec la création de trottoirs. Ce projet va nécessiter le concours des riverains pour l'acquisition de terrain.
- Réévaluation de l'enveloppe voirie transférée par la commune à ViennAgglo en 2002 pour nous permettre un meilleur entretien de nos routes communales (enrobé à chaud...)
- Lancement d'une étude sur l'aménagement routier et le cheminement piétons sécurisé du centre village. Travaux qui seront planifiés sur plusieurs années.

**En bref :** La réalisation de ce programme est étroitement liée aux contraintes financières et administratives. La réduction des dotations de l'état et la baisse des subventions ne permettent pas de garantir des dates de réalisations.

## ◊ DÉCHAINEMENT AUTOMNAL



Cette première année a été constructive et très riche en apprentissage. En effet, l'automne a été particulièrement pluvieux avec « 2 gros coups d'eau » le weekend du 12 Octobre et le 4 Novembre.

Notre commune a subi de nombreux dégâts. L'état de catastrophe naturelle a été demandé pour notre commune.

La chaussée du chemin des Pétrières a été entièrement soufflée après le dernier virage du lotissement la Plaine, ainsi que la chaussée du chemin de l'Aubressin après le tunnel vers le champ de tir.

Les passages d'eau ont également soufferts, particulièrement sur le secteur de la Balme. Suite aux forts ruissellements des eaux pluviales, les berges du pont de Malacombe ainsi que celles du passage d'eau vers le hameau de la Balme ont été détériorées.

Les travaux de réfection des chaussées ainsi que les enrochements ont été fait. Une partie de ces travaux ont été pris sur notre enveloppe budgétaire gérée par ViennAgglo pour 2015.



### Entre nous

«Natif de Reventin-Vaugris, connaissant bien les différents quartiers de ma commune et ses habitants, il me paraissait normal de m'impliquer pour ma commune. Nouvel élu, je suis conscient de l'importance de ma fonction mais également des difficultés rencontrées, compte tenu de l'étendu de notre réseau routier et des différents intervenants (DIR, Conseil Général et ViennAgglo).»

CATHY COLÉON LAYNAUD



**Adjointe déléguée aux finances, aux écoles, au restaurant scolaire**

La commission des Affaires Scolaires s'investit pour assurer aux enfants les meilleures conditions d'accueil à l'école et dans les temps hors enseignements (repas, garderie périscolaire). Elle se réunit notamment pour assurer l'organisation des rythmes scolaires, des services périscolaires, du transport scolaire et du restaurant scolaire. Sa mission est également de faire le lien avec les différents interlocuteurs : le corps enseignant, les Délégués Départementaux de l'Education Nationale (DDEN).

En collaboration avec la Commission Bâtiment, nous veillons également à l'entretien du bâtiment scolaire et de ses équipements.

**En bref :** L'école Paul Vincensini compte 150 élèves dans 6 classes en double niveau. Soit une moyenne de 25 élèves par classe. Une classe a été fermée en septembre 2014.

## LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES



### Dans les textes :

Les nouveaux rythmes scolaires des écoles publiques, instaurés par le gouvernement, sont entrés en vigueur à la rentrée 2014. Cette nouvelle organisation du temps scolaire a pour objectif d'alléger la journée des écoliers et de favoriser les apprentissages fondamentaux, le matin, au moment où ils sont les plus attentifs.

Concrètement, le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 prévoit l'étalement des 24 heures d'enseignement hebdomadaire sur neuf demi-journées, incluant le mercredi matin ; une journée de classe de maximum 5h30 et une demi-journée de maximum 3h30, ainsi qu'une pause méridienne de 1h30 au minimum. En parallèle, les communes doivent mettre en place un Temps

d'Accueil Périscolaire (appelé désormais nouvelles activités périscolaires), dont le financement est à la charge des collectivités. Une aide par enfant est donnée par l'Etat, le fond d'amorçage, et par la CAF selon des critères précis.

### En pratique :

L'application de cette réforme entraîne des modifications importantes dans l'organisation de l'école et des familles puisque désormais les mardis et vendredis le temps de classe s'arrête à 15h et que l'école fonctionne le mercredi matin de 9h à 12h. La municipalité a décidé de prendre en charge le coût de ces nouvelles activités périscolaires (soit 30 000 euros) tant que les aides de l'état sont maintenues. En 2014, le travail de la commission a consisté à organiser cette nouvelle réforme au sein de notre commune en travaillant avec les enseignants et les parents d'élèves délégués et des associations. Les activités proposées ont été organisées autour de 3 axes : culturel, manuel et sportif. L'implication du personnel communal et des différents intervenants nous permet de proposer des activités riches et variées comme le cartonnage, la poterie, le journal de l'école, la cuisine, le sport, le scrapbooking et bien d'autres.

**En bref :** 95% des élèves participent aux nouvelles activités périscolaires. Les activités changent à chaque période scolaire et fonctionnent sur inscription.



### Les projets 2015 :

La commission travaille actuellement sur la mise en place d'un self service, la récréation d'un espace jeux d'enfants avec la commission environnement et des parents.

### Entre nous

«Je suis nouvellement élue au sein de la commune depuis mars 2014.

Cela fait 12 ans que je vis à Reventin-Vaugris et je souhaitais m'investir plus au sein de ma commune.

Même si j'ai une vie professionnelle et familiale active cela ne m'empêche pas de mener à bien des projets.

Je tiens à remercier tous les acteurs qui ont fait que nous avons pu réaliser de belles choses pour les enfants sur cette première année de mandat.»

MAX PELLET



**Adjoint délégué à l'environnement et au cadre de vie, à la gestion des énergies et des déchets, aux technologies de l'information et de la communication, à la culture**

Correspondant Défense du Conseil Municipal.

La mission attachée à ce poste est d'apporter l'aspect environnemental dans tous les projets initiés par la commune. C'est aussi de porter les souhaits de la commune auprès de ViennAgglo qui a compétence sur ces dossiers (collecte des ordures ménagères, points d'apport volontaire, déchèterie). C'est également le domaine culturel avec, notamment, la gestion de la bibliothèque municipale.

## ◊ L'ENVIRONNEMENT

L'environnement, c'est notre cadre de vie, c'est notre vivre ensemble. Il y a eu quelques rappels concernant les élagages en bordure de voies pour raisons de sécurité ainsi que pour le brulage de déchets végétaux. Il faut que chacun sache que nous procéderons encore de la sorte le cas échéant. Le rappel à la règle sera toujours mieux que la répression. La commune a demandé à ViennAgglo la possibilité de poser un panneau à chaque point d'apport volontaire, ce panneau indiquerait la déchèterie la plus proche et ses heures d'ouverture.

### La commission Environnement

La commission environnement s'est réunie dans le cadre des maisons fleuries. La commission des élus a été étoffée par des habitants sensibles aux fleurs : Michèle LAMBERT, Audrey PELLET et Henri PAYAUD. Mme LAMBERT a ce regard qu'il convient de partager : «le fleurissement c'est aussi l'occasion de regarder son village autrement». Le palmarès a été dévoilé lors de la cérémonie des vœux de Mme le Maire. Cette année, nous allons encore étoffer cette commission avec des habitants supplémentaires. On nous a proposé de prendre des photos dès le printemps, au moment où il y a de beaux massifs de rosiers. Nous le ferons.

La commission a travaillé sur les illuminations de fin d'année. Il y a eu l'achat de guirlandes pour décorer les 3 sapins qui nous ont été offerts. Il y a eu aussi une réflexion sur la consommation d'eau pour l'arrosage du stade municipal.

Il a été envisagé plusieurs solutions de récupération d'eau.

Chacune d'entre elles est amortissable sur un délai bien trop long. Et puis, le terrain de football a une vingtaine d'années et il a été surutilisé. Il arrive en fin de vie suivant la formule souvent employée. Pourquoi ne pas envisager de gros investissements avec les techniques actuelles beaucoup moins gourmandes en énergie de fonctionnement ?

## ◊ LA CULTURE



Le Lien a déjà fait état du 70ème anniversaire du «Coup de Vaugris», de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 et du festival Sang d'Encre à la bibliothèque municipale. Des achats de matériels sont venus embellir l'espace bibliothèque pour un coin lecture bien adapté.

*En bref : Une exposition en 10 tableaux retraçant la Guerre de 14/18 a été acquise par la commune. Elle a été accrochée pendant un temps à la bibliothèque, puis à la salle d'animation rurale le 11 novembre. Elle est à disposition des enseignants de notre école afin d'apporter un éclairage sur cette tragédie et peut être aussi prêtée à d'autres bibliothèques.*

## ◊ PERSPECTIVES 2015

Fleurissement communal : réfléchir à ce que l'on peut planter dans les différents massifs et jardinières pour un peu de changement que ce soit en nature de plantes ou bien en couleurs.

Concours des maisons et jardins fleuris.

Illuminations de fins d'année.

### Entre nous

«J'ai déjà assumé plusieurs mandats électifs en tant que conseiller municipal à Chonas l'Amballan de 1977 à 1983 avec M. Pierre JURY, puis conseiller municipal de Reventin-Vaugris sous le premier mandat de M. Bruno JURY. Elu sur la liste conduite par Mme Elisabeth CELARD en 2014, j'occupe le poste de 5ème adjoint.»

CÉCILE DEZARNAUD-BADEL



**Conseillère municipale, déléguée à la cohésion sociale et aux logements sociaux.**

## ◊ LES LOGEMENTS

Il y a déjà 14 logements sociaux sur la commune. La résidence « les Lys » en compte 8, et la résidence « les Croses » 6.

Parmi les logements des Vergers du Centre, sept sont des logements à loyer modéré et seront livrés vers fin mai 2015, leur gestion sera assurée par l'OPAC 38.

Le projet des Glycines situé le long de la RN7 a débuté mi-janvier 2015. 12 logements locatifs avec garages vont être construits : 9 logements collectifs et 3 logements individuels groupés (3 T2 ; 6 T3 ; 3 T4).

## ◊ LE RECENSEMENT DE LA POPULATION



Lors du recensement de janvier 2010 la Commune comptait 1 765 habitants.

Un nouveau recensement a eu lieu sur notre commune entre le 15 Janvier 2015 et le 14 Février 2015. Formée par l'Insee, j'ai mené cette mission aidée par Mme Marie-Christine LACHAL, secrétaire.

Nous avons recruté 3 agents recenseurs, formés aussi par l'Insee : Mmes Madeleine DENOLLY, Thérèse JANOWSKI et Marie-Thérèse MAISONNEUVE.

**En bref :** Le comptage définitif nous sera transmis par l'INSEE au 2ème semestre 2015.

## A quoi sert-il ?

Le recensement permet d'établir la population officielle de la commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes.

Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer, à suivre l'évolution de la commune.

**Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur le site de l'Insee : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)**

**En bref :** Je suis aussi en charge du fonctionnement et de la mise à jour des informations sur le panneau lumineux installé sur la RN 7, en lien avec l'agenda des différentes manifestations.

## ◊ LES DIX MOTS

Depuis 2012, le territoire du pays viennois participe activement à l'initiative nationale « Dis-moi dix mots ». Il s'agit d'une opération de sensibilisation à la langue française qui se déroule tout au long de l'année scolaire. Elle est organisée par le ministère de la culture et de la communication. Chaque année, une sélection de dix mots est choisie. Cette opération de sensibilisation à la langue française invite chacun, jeune, adulte, en groupe ou individuellement à jouer et à s'exprimer sous une forme littéraire ou artistique.

Cette année les 10 mots choisis par le ministère sont : Amalgame, Bravo, Cibler, Gris-gris, Inuit, Kermesse, Kitsch, Sérendipité, Wiki, Zénitude.



.....

*Entre nous*

«Native de Reventin-Vaugris, je me suis engagée dans l'équipe municipale car je me sens concernée par l'avenir de ma commune. Nouvelle élue depuis mars 2014, je partage au mieux mon temps entre ma famille, mon travail d'assistante dentaire et la mairie.»

STÉPHANE LACOURTABLAISE



Conseiller municipal délégué à l'information, aux fêtes et cérémonies et à la relation avec les associations.

## LE NOUVEAU SITE INTERNET

[www.mairiereventinvaugris.fr](http://www.mairiereventinvaugris.fr)

Ce site vous présente la mairie, les services de la commune, les actions liées à l'enfance et à la jeunesse, l'action sociale et bien sûr ce qui est lié à la culture, le sport et le tourisme. N'hésitez pas à le consulter, la page d'accueil vous donne l'actualité du moment.



## LA NOUVELLE LETTRE D'INFORMATION

### Le Lien de Reventin-Vaugris

La nouvelle lettre d'information est parue en juin 2014. Son nouveau nom lui a été donné par la parution du numéro 2 en septembre 2014 par un habitant de la commune, M. Yves Gras suite à un appel à propositions.

Nous avons souhaité affirmer une ligne éditoriale tournée vers les actions de la municipalité. Cette lettre vous apporte aussi le calendrier des manifestations qui auront lieu lors du trimestre qui suit sa parution. A titre d'exemple, la lettre de mi-avril vous informe des événements qui se déroulent sur les mois de mai, juin et juillet.

**En bref :** Le Lien de Reventin-Vaugris vous informe régulièrement : mi-janvier, mi-avril, mi-juillet et mi-octobre



## L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS

Chaque association peut remplir un dossier de demande de subvention en fin d'année pour l'année civile à venir. Au-delà des subventions, la commune met à disposition à titre gracieux des bâtiments communaux afin que chaque association puisse organiser ses séances, entraînements, réunions, conférences, assemblée générale et tout ce qui fait la vie des associations.

## LES ÉVÉNEMENTS AVEC L'APPUI DE VIENNAGGLO

### Ciné-été

Un été sur deux, devant l'ancienne école, une projection gratuite est organisée pour toutes les familles. Vous avez été nombreux à assister à la projection du 6 août 2014 avec le film « 9 mois ferme » d'Albert Dupontel. En 2015, la projection aura lieu à Chonas l'Amballan.

### Le Festival de l'humour

En alternance avec Chonas l'Amballan, Reventin-Vaugris accueille un spectacle au mois de mars lors d'un festival doté de nombreux talents.

### Le Téléthon

Il a lieu une fois tous les 3 ans sur notre commune. Nous l'accueillerons en décembre 2016. En 2014, Les Côtes d'Arej participait à cet événement de solidarité pour lequel les communes, les comités de fêtes et de nombreuses associations s'investissent. En 2015, nous vous invitons à venir participer aux animations à Chonas l'Amballan.

*Entre nous*

«Je suis très heureux de m'investir dans une équipe municipale et de mener des actions pour la commune par ma participation à différents projets et via la commission que j'anime. Comme le souligne le nom de la lettre, il est important qu'un Lien existe entre les habitants et la municipalité. Au-delà des subventions versées, je souhaite nouer une relation avec les associations afin de les accompagner dans tout ce qu'elles apportent à la vie de notre commune.»

Reventin-Vaugris

**DOMINIQUE GUYONNET**



**Conseillère municipale  
délégée au Contrat  
Enfance Jeunesse (CEJ)**

## ◉ LE CONTRAT ENFANCE JEUNESSE REGROUPE PLUSIEURS DOMAINES

### Le périscolaire ou garderie

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi, la garderie est ouverte de 7h00 à 8h20 et de 16h30 à 18h.

Le mercredi matin, elle est ouverte de 7h00 à 8h50.

Durant ce temps périscolaire les enfants ont la possibilité de jouer à divers jeux de société, de faire du coloriage ou même de faire de la création. Cette année encore les enfants de la garderie ont confectionné la décoration de Noël pour le repas de nos aînés du 9 décembre 2014.

*La participation financière pour ce temps de garderie est en fonction du quotient familial.*



### Les actions en direction de l'enfance

Sur la commune est proposé pour les enfants de 3 à 12 ans un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) :

- **Le mois de juillet** à la salle polyvalente de Chonas l'Amballan/St Prim
- **Une semaine début août** ainsi que la dernière semaine d'août
- **Les petites vacances** sauf Noël. L'accueil se déroule par roulement dans les communes et concerne 24 enfants de notre commune.
- **Les mercredis** après-midi ou dès le repas de midi. Dans ce cas les enfants sont pris en charge dès la sortie de l'école par un animateur de Léo Lagrange et sont acheminés par bus sur le lieu du centre, à St Prim. Cette année dix enfants reventinois vont à l'accueil de loisirs du mercredi.

La participation financière pour ces actions est en fonction du quotient familial.

Ces actions sont conduites à un niveau intercommunal

entre les communes de Chonas l'Amballan, Reventin-Vaugris, St Prim et les Côtes d'Arey, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, l'Association familiale et Léo Lagrange Villeurbanne. Ces actions font l'objet d'un contrat, le CEJ, passé avec la CAF de l'Isère et les communes pour les années 2014-2017.



### Les actions en direction du secteur jeunes

- l'accueil de loisirs pour les jeunes âgées de 12 à 17 ans est également un projet entre trois communes (Reventin-Vaugris, Chonas l'Amballan et les Côtes d'Arey), la CAF et Léo Lagrange Villeurbanne. Des activités, des camps et soirées leurs sont proposés durant les vacances scolaires. Douze adolescents de la commune fréquentent régulièrement l'accueil de loisirs. Cette année une partie d'entre eux a pu partir en Espagne grâce à des projets d'auto financement.
- animation jeunes en milieu ouvert : un animateur accueille les jeunes le soir, les mercredis, un samedi sur 2 et durant les vacances scolaires. Un local est mis à disposition. Sa mission est d'échanger avec eux en groupe et individuellement sur leurs besoins, leurs difficultés, sur les conduites à risque.

*En bref : L'animateur est aussi là pour les accompagner dans divers projets (projets citoyens, culturels, sportifs, ou professionnels). De nouveaux projets sont à l'étude pour 2015*

### L'accueil de la petite enfance

En établissement d'accueil du jeune enfant (crèche/halte-garderie) ou auprès d'une assistante maternelle agréée, il est géré par ViennAgglo. Pour toute information sur un mode de garde pour votre enfant vous pouvez joindre le point info de ViennAgglo au 04.27.87.80.00.

.....

*Entre nous*

*«Native de Reventin-Vaugris, nouvelle élue depuis mars 2014, je suis éducatrice spécialisée. Cette formation m'aide pour mes responsabilités à la mairie, auprès des enfants et des jeunes.»*

Reventin-Vaugris

BLANDINE VIDOR



**Conseillère municipale  
délégée au service des  
personnes âgées et à  
l'aide sociale**

Les élus et membres du Centre Communal d'Action Sociale travaillent ensemble pour que les Reventinois bénéficient de services sociaux de qualité. C'est ce travail d'équipe qui permet de réaliser le contact, l'écoute et le conseil.

**En bref :** l'équipe, sous la présidence du maire Madame CELARD, se compose de 6 élus et de 6 bénévoles :

ELUS	BÉNÉVOLES
Blandine VIDOR	Janine CHAILLAN
Jean-Paul PEPIN	Madeleine DENOLLY
Cécile DEZARNAUD BADEL	Annie GADOUD
Marine POCHON	Jeannine RICHEZ
Brigitte AVENIER GARDE	Colette BOITON
Dominique GUYONNET	Annie JOURDAN

De la petite enfance au senior, cette volonté de service s'inscrit dans la proximité en accompagnant chacun pour les diverses démarches : aide à la personne, maintien du lien social avec des manifestations culturelles et festives, demandes de prestations, accès au logement.

## ◊ DES AIDES PERSONNALISÉES SELON VOTRE SITUATION

Vous pouvez bénéficier des aides allouées par les organismes d'Etat ou institutionnels : le Conseil Général, la caisse d'allocations familiales... Pour connaître vos droits ou pour remplir un dossier, le CCAS est là pour vous donner des renseignements et faire le lien entre vous et les organismes.

- allocation adulte handicapé (AAH)
- prestation d'accueil jeune enfant (PAJE)
- demande de revenu de solidarité active (RSA)
- aide à la personne (APA)
- aide au logement

## ◊ BIEN VIVRE EN RESTANT CHEZ SOI

Le maintien à domicile des personnes âgées est une des priorités du CCAS. Des solutions existent pour aider les

personnes seules, âgées ou handicapées dans les gestes du quotidien, ponctuellement ou régulièrement.

- Le portage des repas à domicile facilite ainsi la vie des personnes âgées, malades ou en convalescence. Une douzaine de personnes bénéficient de ce service qui leur donne satisfaction. Des bénévoles du CCAS distribuent ces repas cuisinés par notre restaurant scolaire, renforçant ainsi le lien amical.
- La téléalarme : ce dispositif d'assistance à distance géré par ViennAgglo permet, sur simple pression d'un bracelet, de relier l'abonné aux secours d'urgence (pompiers). Douze personnes utilisent ce service. Une visite mensuelle, annoncée, chez chaque usager permet à l' élu ou au bénévole du CCAS de vérifier le bon fonctionnement en lien avec les techniciens de ViennAgglo. Le lien social et les échanges sont maintenus.

## ◊ RENCONTRES FESTIVES ET LIEN SOCIAL

Pour se rencontrer et passer un moment festif ensemble, le CCAS maintient deux repas offerts aux seniors de la commune :

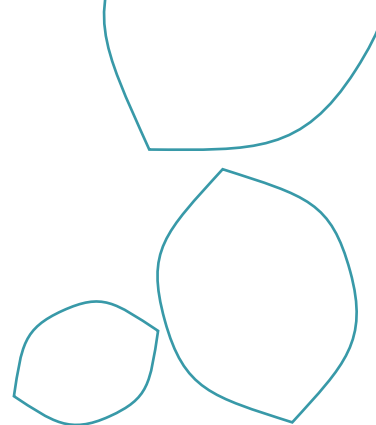
- Le repas de Noël (un colis est offert à celui qui ne peut venir au repas),
- Le repas « chevreuil » offert et préparé par l'association de chasse de la commune.



**En bref :** Depuis Novembre 2014, pour rompre l'isolement, le CCAS invite les personnes âgées de 80 ans et plus au «Papot'age». Un mercredi par mois, autour d'un repas préparé par le cuisinier de l'école, dans la salle du restaurant scolaire, nous nous retrouvons pour «papoter». 74 personnes ont été conviés par courrier, 14 ont répondu favorablement à la première invitation, 19 à la deuxième. Combien seront-ils à la suivante ? Un calendrier a été proposé pour l'année 2015 qui permettra de belles rencontres.

*Entre nous*

«Ce sont les rencontres qui tissent un esprit de village, entre les familles, les jeunes et les plus anciens qui m'attiraient au sein du CCAS. Je suis admirative des bénévoles et de ceux qui discrètement se soucient des autres, dans les moments festifs de la vie comme dans les difficultés.»



## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

	<b>Elisabeth Celard</b> <i>Maire</i>		<b>Cécile Dézarnaud-Badel</b> <i>Conseillère déléguée à la cohésion sociale et aux logements sociaux</i>
	<b>Roger Boiton</b> <i>1<sup>er</sup> adjoint délégué aux bâtiments, aux équipements sportifs, au cimetière, au suivi des dossiers de commissions de sécurité</i>		<b>Stéphane Lacourtablaise</b> <i>Conseiller délégué à l'information, aux fêtes et cérémonies et à la relation avec les associations</i>
	<b>Vanessa Bazile</b> <i>2<sup>ème</sup> adjoint déléguée à l'urbanisme, à l'habitat, à l'économie locale (commerces, service)</i>		<b>Dominique Guyonnet</b> <i>Conseillère déléguée au contrat enfance jeunesse.</i>
	<b>Laurent David</b> <i>3<sup>ème</sup> adjoint délégué à la voirie, à la sécurité routière, aux déplacements (transports et modes doux)</i>		<b>Blandine Vidor</b> <i>Conseillère déléguée au service des personnes âgées et à l'aide sociale</i>
	<b>Cathy Coléon Laynaud</b> <i>4<sup>ème</sup> Adjointe déléguée aux finances, aux écoles, au restaurant scolaire</i>		
	<b>Max Pellet</b> <i>5<sup>ème</sup> adjoint délégué à l'environnement et au cadre de vie, à la gestion des énergies et des déchets, aux technologies de l'information et de la communication, à la culture</i>		





**Sylvain Charreton**  
*Conseiller municipal*



**Brigitte Avenier Garde**  
*Conseillère municipale*



**Pierre Montabonnet**  
*Conseiller municipal*



**Marine Pochon**  
*Conseillère municipale*



**Jean-Paul Pépin**  
*Conseiller municipal*



**Martial Fiat**  
*Conseiller municipal*



**Annie Perret**  
*Conseillère municipale*



**Roland Gasparini**  
*Conseiller municipal*



**Dominique Mosnier**  
*Conseillère municipale*



## LES COMMISSIONS COMMUNALES

### COMMISSION TRAVAUX, BÂTIMENTS, EQUIPEMENTS

M. Roger BOITON\* - Mme Vanessa BAZILE  
M. Laurent DAVID - M. Stéphane LACOURTABLAISE  
M. Pierre MONTABONNET - M. Roland GASPARINI - Mme Dominique MOSNIER

*Entretien et sécurité des bâtiments et équipements communaux,  
suivi des chantiers.*



### COMMISSION VOIRIE

M. Laurent DAVID\* - M. Roger BOITON - M. Max PELLET  
M. Pierre MONTABONNET - M. Jean-Paul PEPIN  
M. Martial FIAT - Mme Annie PERRET

*Surveillance et entretien courant du réseau communal de voiries, entretien  
et pose de la signalisation, travail collaboratif avec ViennAgglo  
pour la réfection des voiries communales.*



### COMMISSION URBANISME, HABITAT, ECONOMIE LOCALE (commerces et services)

Mme Vanessa BAZILE\* - M. Roger BOITON  
M. Max PELLET - M. Stéphane LACOURTABLAISE - M. Pierre MONTABONNET  
Mme Marine POCHON - M. Martial FIAT - Mme Dominique MOSNIER

*Application des prescriptions définies par le Plan Local de l'Urbanisme,  
définition et mise en œuvre d'une politique du logement, projets  
d'aménagements du village, appui aux commerces et services de proximité.*



### COMMISSION ENVIRONNEMENT

M. Max PELLET\* - M. Roger BOITON  
Mme Cécile DEZARNAUD BADEL  
Mme Dominique GUYONNET - M. Jean-Paul PEPIN - Mme Annie PERRET  
M. Roland GASPARINI

*Économies d'énergie, amélioration du cadre de vie des Reventinois dans une  
maîtrise des dépenses publiques. Recherche et choix de solutions innovantes.*



\*élu responsable de la commission



## LES COMMISSIONS COMMUNALES



### COMMISSION FINANCES

Mme Cathy COLEON LAYNAUD\* - M. Roger BOITON - Mme Vanessa BAZILE  
M. Laurent DAVID - M. Max PELLET - M. Stéphane LACOURTABLAISE  
M. Sylvain CHARRETON

*Détermination des grandes orientations budgétaires, établissement  
et suivi du budget.*

### COMMISSION COMMUNICATION, VIE ASSOCIATIVE, TOURISME

M. Stéphane LACOURTABLAISE\* - M. Laurent DAVID  
Mme Cathy COLEON LAYNAUD - M. Sylvain CHARRETON  
Mme Marine POCHON - Mme Blandine VIDOR

*Information des habitants sur l'action municipale et sur la vie de la commune  
via divers supports, relation avec les associations et mise en valeur  
d'éléments touristiques.*



### COMMISSION ENFANCE JEUNESSE (Ecoles, Restaurant scolaire, CEJ)



Mme Cathy COLEON LAYNAUD\* - Mme Vanessa BAZILE - Mme Cécile DEZARNAUD BADEL  
Mme Dominique GUYONNET - Mme Brigitte AVENIER GARDE - Mme Blandine VIDOR

*Fonctionnement de l'école, lien avec les enseignants et les parents,  
organisation de la cantine, du périscolaire et des activités extrascolaires  
dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse.*

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, C.C.A.S

Membres élus : Mme Blandine VIDOR\* - Mme Cécile DEZARNAUD BADEL  
Mme Dominique GUYONNET - Mme Brigitte AVENIER GARDE  
Mme Marine POCHON - M. Jean-Paul PEPIN

*Action générale de prévention et de développement social  
pour tous les habitants de la commune : aide apportée à l'enfant, le jeune, la famille,  
la personne âgée ou la personne porteuse d'un handicap.*



*Membres nommés : Mme Colette BOITON, Mme Janine CHAILLAN, Mme Madeleine DENOLLY,  
Mme Annie GADOUD, Mme Annie JOURDAN, Mme Jeannine RICHEZ*



## LE PERSONNEL COMMUNAL

La commune de Reventin-Vaugris emploie 17 salariés, sous la responsabilité du maire. Selon leur fonction, le personnel travaille en étroite collaboration avec les adjoints et les conseillers délégués. Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, 11 agents sont à temps plein et 6 agents à temps partiel soit 15,24 ETP (équivalents temps plein).

### LE SECRÉTARIAT

Trois personnes gèrent l'accueil, le secrétariat et assurent le travail administratif en lien avec les institutions, les partenaires, ViennAgglo.



**Marie-Christine  
LACHAL**

(administration générale, personnel communal, élections)



**Christelle  
LENTILLON**

(finances, comptabilité, régies de recettes)



**Virginie  
RIVOIRE**

(accueil public, état-civil, urbanisme, contrat enfance jeunesse)

### LES SERVICES TECHNIQUES

Ils sont trois à travailler, seul ou en binôme.



**Franck  
BADEL**

entretien des voies communales, espaces verts et fleuris, petits travaux dans les bâtiments.



**Fabrice  
RANCHON**

gardien de la salle polyvalente, entretien espaces sportifs, suivi des contrats de maintenance.



**Hervé  
DUC  
DIT CATTY**

entretien lieux publics

## LES AGENTS DE L'ÉCOLE

Deux ATSEM interviennent dans les classes maternelles :



elles veillent au bien-être de vos enfants. Une troisième personne, Sophie COLONVAL, vient en renfort lorsque Béatrice travaille pour la coordination des NAP (nouvelles activités périscolaires) et du Contrat Enfance Jeunesse.

La mairie fait aussi appel à des intervenants et du personnel extérieurs pour encadrer les NAP.



Elles encadrent le temps des repas et de la garderie périscolaire et animent des ateliers lors des NAP

## RESTAURANT SCOLAIRE

Ils sont trois à travailler, seul ou en binôme.



préparent les repas pour les enfants, les personnes âgées (portage de repas) et les enseignants.

L'entretien des locaux (école, mairie, salles de réunions, SAR) est assurés par les agents travaillant à l'école et à la cantine dont la majorité est titulaire du BAFA.

L'AGENCE  
POSTALE

également salariée  
de la commune  
vous reçoit à l'agence  
et aussi à la mairie.











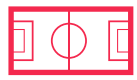



## LA BIBLIOTHÈQUE

vous accueille et vous  
conseille pour découvrir  
le monde de la lecture.

## LES REPRÉSENTANTS AUX COMMISSIONS THÉMATIQUES DE VIENNAGGLO

Les élus de la commune participent aux diverses commissions de ViennAgglo. Ces commissions proposent au conseil communautaire les actions à mettre en œuvre et donnent leur avis sur les projets à l'échelle du territoire du Pays Viennois.

ViennAgglo 

	<b>Economie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mme Cathy COLEON LAYNAUD</li> <li>➤ Mme Vanessa BAZILE</li> <li>➤ M. Roger BOITON</li> </ul>
	<b>Transports et Déplacements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ M. Laurent DAVID</li> <li>➤ Mme Vanessa BAZILE</li> </ul>
	<b>Environnement et gestion des déchets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ M. Max PELLET</li> <li>➤ M. Roger BOITON</li> </ul>
	<b>Assainissement Rivières</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ M. Roger BOITON</li> <li>➤ M. Max PELLET</li> </ul>
	<b>Cohésion sociale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mme Cécile DEZARNAUD BADEL</li> <li>➤ Mme Dominique GUYONNET</li> </ul>
	<b>Finances Administration générale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mme Cathy COLEON LAYNAUD</li> <li>➤ Mme Vanessa BAZILE</li> </ul>
	<b>Voirie communautaire Travaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ M. Laurent DAVID</li> <li>➤ M. Roger BOITON</li> <li>➤ M. Pierre MONTABONNET</li> </ul>
	<b>Habitat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mme Cécile DEZARNAUD BADEL</li> <li>➤ Mme Vanessa BAZILE</li> </ul>
	<b>Equipements sportifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ M. Roger BOITON</li> </ul>
	<b>Événements culturels et sportifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mme Marine POCHON</li> <li>➤ M. Stéphane LACOURTABLAISE</li> </ul>
	<b>Petite enfance et âges de la vie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mme Blandine VIDOR</li> <li>➤ Mme Brigitte AVENIER GARDE</li> </ul>
	<b>Vélo</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ M. Laurent DAVID</li> <li>➤ M. Jean-Paul PEPIN</li> </ul>

## ► VOS REPRÉSENTANTS DANS LES SYNDICATS ET AUTRES ORGANISMES

<b>Délégués au Syndicat des Energies (SEDI)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► <b>Membre titulaire :</b> M. Roger BOITON</li> <li>► <b>Membre suppléant :</b> M. Laurent DAVID</li> </ul>
<b>Délégués au Syndicat des Eaux de Gerbey Bourrassonnes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► <b>Membres titulaires :</b> M. Max PELLET, M. Laurent DAVID</li> <li>► <b>Membres suppléants :</b> M. Pierre MONTABONNET, M. Jean-Paul PEPIN</li> </ul>
<b>Délégués au SIRCAT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► <b>Membre titulaire :</b> Mme Dominique GUYONNET</li> <li>► <b>Membre suppléant :</b> Mme Blandine VIDOR</li> </ul>
<b>Délégués au Syndicat Intercommunal à vocation unique de Gestion de l'Enseignement Musical (SIGEM)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► <b>Membres titulaires :</b> M. Max PELLET, M. Stéphane LACOURTABLAIS</li> </ul>
<b>Délégués à l'Association Intercommunale pour soutenir Le Mas des Champs à ST PRIM</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► <b>Membre titulaire :</b> Mme Blandine VIDOR</li> <li>► <b>Membre suppléant :</b> Mme Brigitte AVENIER GARDE</li> </ul>
<b>Représentants au Comité des Fêtes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► M. Laurent DAVID</li> <li>► Mme Cécile DEZARNAUD BADEL</li> <li>► M. Stéphane LACOURTABLAISE</li> <li>► M. Sylvain CHARRETON</li> <li>► Mme Marine POCHON</li> </ul>
<b>Représentants au Comité de Jumelages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>► <b>Membres titulaires :</b> Mme Elisabeth CELARD M. Stéphane LACOURTABLAISE M. Sylvain CHARRETON, Mme Marine POCHON</li> <li>► <b>Membres suppléants :</b> M. Roger BOITON M. Laurent DAVID, M. Jean-Paul PEPIN, Mme Blandine VIDOR</li> </ul>

## ➤ AGIR ENSEMBLE POUR REVENTIN-VAUGRIS

Nous nous sommes présentés aux suffrages des Reventinois en mars 2014 sur une liste conduite par Mme Elisabeth Celard, Maire sortant et nous avons obtenu 55% des suffrages avec une participation de 71% de l'électorat. Merci encore à toutes celles et à tous ceux qui nous ont accordé leur confiance. Nous avons souhaité ouvrir les commissions à l'autre liste. Voici un condensé des principaux dossiers de notre programme mis en route.

### **Cadre de vie**

Le projet de l'accès du chemin des Pétrières depuis le stade jusqu'au village est étudié. Il sera réalisé en plusieurs tranches. Début en 2016 compte tenu des besoins en achats de terrain et de la durée des procédures. Une première tranche de la remise en état du chemin des Vieux Pavés est programmée en 2015. Une étude énergétique a été réalisée pour les questions liées aux économies d'énergies. Salle polyvalente et anciennes écoles du village sont concernées.

### **Fiscalité**

Nous n'avons pas prévu d'augmentation du taux des impôts en 2015. En 2014 le budget a mis en évidence un fond de roulement important. En conséquence, après avis du Trésorier, nous n'avons pas eu besoin de recourir à l'emprunt pour l'agrandissement de l'école. Nous le finançons sur les exercices 2013, 2014 et 2015. Une subvention de plus de 30% nous a été attribuée. Notre commune garde son potentiel d'investissement.

### **Vie familiale**

- La mise en place des activités liées aux nouveaux rythmes scolaires a permis d'intéresser plus de 90% de la totalité des élèves avec la gratuité du service. Les retours sont très positifs. Maintien du transport scolaire matin et soir depuis le Reventel. Un tableau interactif financé par la commune a été installé dans une deuxième classe à l'école.
- La mise en place d'un repas dit repas « Papot'Age » a commencé sur le rythme d'une fois par mois.

### **ViennAgglo**

Nous avons obtenu la 1<sup>o</sup> vice-présidence. 14 élus sur 15 participent régulièrement aux commissions de ViennAgglo.

### **Information et communication**

C'est un sujet prioritaire. Pour cela, nous éditons le bulletin trimestriel « Le Lien de Reventin-Vaugris ». Nous avons dû reconstruire le site Internet et nous avons maintenu le bulletin d'informations annuel.

## ➤ AVEC VOUS CAP SUR 2020

Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée pour remercier les Reventinoises et Reventinois (45% des votants) qui nous ont permis d'avoir 4 élus dans le nouveau conseil municipal.

Depuis mars 2014, nous avons régulièrement assisté aux réunions du conseil ainsi qu'à celles de plusieurs commissions. Nous regrettons que lors des réunions du conseil les débats soient souvent réduits à leur plus simple expression, en dépit de nos interventions.

Nous avons marqué très vite notre « différence » en votant contre le budget 2014. Nous voulions protester contre le revirement de Madame le Maire et de deux anciens élus qui ont renoncé à l'emprunt destiné à financer en partie l'agrandissement de l'école. Le principe de cet emprunt, négocié par le précédent adjoint aux finances à un taux intéressant, avait été accepté à l'unanimité par l'ancien conseil. Il aurait, selon nous, permis à la commune de garder une réserve financière qui aurait pu être utile au vu des restrictions budgétaires qui s'annoncent.

La majorité des autres délibérations a été prise à l'unanimité. Nous avons cependant émis des réserves sur le recrutement des agents recenseurs car il nous aurait paru plus judicieux de faire appel à des personnes sans emploi comme l'ont fait d'autres communes. Nous avons été heureux de la quasi unanimité qui s'est opposée à l'installation par GDF Suez d'une station de télé relevage des compteurs gaz sur le toit de l'ex école de la gare et ceci après que nous ayons exprimé notre réticence.

Pour l'avenir, nous resterons force de proposition et vigilants sur les projets qui nous seront présentés. Nous continuerons à nous opposer à la création d'une entrée de l'autoroute au niveau du péage et à demander la réouverture de la gare de Vaugris, revenue opportunément dans l'actualité...

Retrouvez-nous sur notre blog <http://cap2020.blog.free.fr>



## ➤ ÉCOLE COMMUNALE

### Effectifs et répartition dans les classes :

**PS/MS :** 30 élèves (14 + 16) chez Marie BENAT et Maud LEHOUX

**GS/CP :** 25 élèves (18 + 7) chez Patricia MOLLENS

**CP/CE1 :** 24 élèves chez Laetitia BIEUVELET

**CE2/CM1 :** 24 élèves chez Ingrid DAMOND et Maud LEHOUX

**CM1/CM2 :** 25 élèves chez Alain HEREDIA et Mélanie BROGUIERE

Les enseignantes de maternelle sont assistées de Mmes Dominique BARTCZAK, Béatrice GUINET et Sophie COLONVAL.



### Parents d'élèves élus au conseil d'école :

Mmes BAZILE, BRAGANCA, GALERNEAU-MULLER, GIROUD, LOZINGOT, RADDADI.

### Projet d'école 2014-2017 :

- Amélioration des résultats de tous les élèves et réduction des écarts entre élèves
- Prise en charge de la difficulté scolaire au travers de la différenciation
- Ouverture sur les arts et la culture, sur le sport.

### Sortie à la ferme

#### « La pastorale des saisons »

#### à Montseveroux

Les enfants ont pu approcher et caresser les différents animaux et ont participé notamment à un atelier de découverte de la laine. En parallèle, les élèves se sont occupés d'une couveuse jusqu'à l'arrivée des poussins (14 naissances) un projet qui a fédéré l'attention de toute l'école et des familles. Ce beau projet a été réalisé en partenariat avec l'éleveur Serge Vovk qui possède une ferme pédagogique aux Charavines.



### Sorties de la classe de CE1 sur le thème des espaces naturels sensibles (ENS)



## MISSION D'ANIMATION

REVENTIN-VAUGRIS, CHONAS L'AMBALLAN, LES COTES D'AREY, SAINT PRIM



La mission d'animation est le résultat du partenariat entre quatre communes ayant la volonté de proposer des actions en direction de l'enfance et la jeunesse et la Fédération Léo Lagrange, association reconnue d'utilité publique professionnelle de l'économie sociale et solidaire.

Elle propose de l'accueil de loisirs pour les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans qui sont des temps de rencontres, d'échanges et d'animations variées. Tous peuvent en fonction de leurs besoins ou de leurs goûts trouver ce qu'ils attendent. Être à l'écoute, être force de propositions dans le respect des règles et des autres sont les objectifs de toute une équipe.

Pour l'année 2014, c'est 167 enfants issus de 118 familles des 4 communes qui ont été accueillis dans le cadre des diverses propositions. Mais aussi 58 adolescents, de 53 familles qui ont été séduits pas les activités, les camps, les soirées....



2014, année de changement : une ouverture supplémentaire de l'accueil de loisirs la première semaine d'août. Puis conséquence des changements d'horaires de l'école : la modification de l'ouverture du mercredi et la mise en place d'un transport sur les communes pour acheminer les enfants au centre qui a lieu à l'école de Saint-Prim. Vos enfants sont pris en charge directement à la sortie des écoles.

L'espace « ados » continue à séduire des jeunes. Il leur est proposé de l'accueil à la journée, mais aussi des camps sur les vacances estivales.

Moment Fort de l'année : Été 2014, de nouveau un camp en Espagne pour 15 jeunes. Ce fut l'aboutissement de plusieurs mois de préparation et d'efforts. En effet, ces jeunes ont du participer à des actions d'auto financement pour que ce projet se réalise. C'est un groupe motivé et investi qui a pu se rendre en Espagne.



Souhaitons que d'autres projets voient le jour ces prochaines années.

### Le Projet Léo Lagrange.

Des Loisirs éducatifs pour les enfants et les jeunes qui permettent au quotidien d'émoustiller la curiosité, le plaisir, la découverte, l'esprit d'initiative, l'entraide, le dépassement de soi.... Le vivre ensemble !!!

Un projet pour accompagner les enfants et les adolescents à devenir les adultes de demain, tolérants, généreux, citoyens et respectueux de l'environnement.

Les notions de respect, de responsabilisation, d'apprentissage de la citoyenneté et d'accueil de la différence sont vécues au quotidien.



#### POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

☉ BONNETON Catherine

Hôtel de ville

Place des Arelis

38138 Les Cotes d'Areay

04.74.78.12.57 - 06.87.85.27.49

Email : catherine.bonneton@leolagrange.org

## DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE...

### La bibliothèque poursuit sa mise en réseau

La bibliothèque est dès à présent en réseau avec les communes suivantes : Jardin, Chuzelles, Serpaize, Luzinay, les Côtes d'Arey, Chonas l'Amballan. Il est donc possible si vous le désirez de faire venir certains documents présents dans ces bibliothèques, ainsi que ceux de la médiathèque du Trente, située à Vienne.

De plus depuis fin décembre, **le site du catalogue en ligne** a été mis en service. Vous le trouverez à l'adresse suivante : <http://trenteplus.opac3d.fr/>

Ce site vous permet d'avoir accès à votre compte lecteur (consultation des documents empruntés, réservations en ligne, prolongation de vos documents...), au catalogue des documents présents dans tout le réseau, à l'agenda des animations présentées sur votre bibliothèque ou dans le réseau...

**La bibliothèque abrite aussi dorénavant un coin de lecture** confortable et accueillant pour les adolescents et les adultes qui souhaiteraient faire une halte et lire un instant parmi nos murs.

Nous rappelons que c'est un lieu d'accueil ouvert durant les permanences pour toute personne qui le souhaite, ne serait-ce que le temps de se mettre au chaud ou à l'abri, le temps d'attendre vos enfants.



### *Nouveaux horaires depuis le 23 février 2015*

- ▶ Mercredi : 14h30-17h
- ▶ Mardi et vendredi : 15h-18h
- ▶ Jeudi : 16h-18h
- ▶ Vacances scolaires :  
jeudi uniquement de 16h à 18h

Dans le cadre de Sang d'Encre, nous avons eu la chance d'accueillir Laurent GUILLAUME, auteur de Black Cocaïne, qui s'est volontiers prêté au jeu des questions/réponses.

### Du neuf dans nos rayons :

- ▶ «Le cercle des femmes de S. BROCAS»
- ▶ «Ressacs de D-J. KENNEDY»
- ▶ «In the after de D. LUNETTA»



## ➤ ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE ACCA

### ➤ ANIMAUX NUISIBLES : UNE AFFAIRE DE CLASSEMENT

Dans le cadre de la réglementation française, le terme nuisible est utilisé avec précision. Aucune espèce ne peut être naturellement considérée nuisible. C'est la perception humaine qui conditionne cette notion. Dans le monde de la chasse une espèce peut être classée dans une liste définie par le préfet, pour une période de 3 ans, si elle s'avère dangereuse pour d'autres espèces, si elle présente une mise en danger pour la sécurité des personnes ou des biens, pour la santé publique ou si elle occasionne des dégâts.

#### La fouine :

Petit mammifère de la famille des mustélidés d'environ 70 cm de longueur (queue comprise), dont le poids peut atteindre 2,5 kg à l'âge adulte pour un mâle et 1,5 kg pour la femelle. Son pelage est totalement brun à grisâtre, à l'exception d'une tache blanche sous la gorge descendant jusque sur les pattes. La fouine est un animal prédateur et solitaire, elle est essentiellement carnivore, mais a un comportement opportuniste et peut s'alimenter de fruits et d'œufs. Son habitat est très variable suivant les régions. Mais elle peut fréquenter les zones d'habitats et gîte alors dans les granges, fenils, greniers ou combles. Elle se constitue un nid douillet et chaud, de ce fait elle occasionne alors des dégâts dans les matériaux d'isolation, voire s'attaque aux isolants des fils électriques. Elle peut trouver abri sous un capot, moteur de voiture stationnée et détériorer faisceaux électriques ou durite du véhicule.



#### La pie :

Oiseau appartenant à la famille des corvidés. La pie a un régime omnivore, elle mesure environ 40 cm de long pour 50 cm d'envergure. Qui ne connaît pas l'oiseau noir et blanc, chapardeur comme nul autre. Non contente de voler les fruits secs tels que noisettes, noix, amandes mais se nourrit également de fruits. Elle occasionne de la prédation sur les œufs dans les nids d'animaux naturels mais sur ceux des poules de basse-cour. Elle s'attaque à des nichées d'oiseaux, de poussins de volailles de fermes, oiseaux, ou des jeunes mammifères de la taille du lapin ou du lièvre.



#### Nouveau classement :

Ces 2 espèces initialement classées dans la liste des nuisibles par le préfet de l'Isère, ce classement a été modifié par arrêté en conseil d'Etat en date du 30 juillet 2014, et ce dans plusieurs départements dont le nôtre. Ces espèces ne peuvent donc plus être piégées, ni détruites à tir par les gardes particuliers ou les chasseurs nommés par arrêté préfectoral. Etant considérées comme gibiers, elles pourront être prélevées à tir pendant la période de chasse. Difficile à réaliser pour la fouine qui est un animal essentiellement nocturne car la chasse de nuit est prohibée!

*Si vous avez des dégâts faites le savoir à la fédération départementale des chasseurs de l'Isère (FDCl), ou à un garde de l'association.*

## Partageons nous la nature :

Pour information, et pour améliorer la sécurité des personnes pratiquant leur activité dans la nature, voici les jours de pratiques de notre loisir. Il est à préciser que notre règlement de chasse est dépendant de l'arrêté préfectoral et de notre propre règlement intérieur qui peut être plus restrictif que celui-ci, ce qui est effectivement le cas.

Ouverture de la chasse le 2<sup>e</sup> dimanche de septembre. Ouvert au petit gibier : faisan, perdrix, lapins : le dimanche seulement jusqu'à fin septembre. Le Samedi et dimanche pour ces espèces jusqu'à mi-octobre. Le mercredi, samedi, dimanche et jours fériés après mi-octobre jusqu'à la fermeture du petit gibier début janvier de l'année suivante sauf restriction préfectorale intervenant en cours d'exercice.

Le gibier de passage lui étant ouvert tous les jours de la semaine sauf les vendredis fermeture par arrêté préfectoral départemental même si c'est un jour férié. La fermeture du vendredi est générale pour tous types de gibiers.

Les battues du grand gibier (chevreuil et sanglier) ont lieu le samedi, dimanche, mercredi et jours fériés.

**Le port de vêtements fluo est obligatoire.**

### COMPOSITION DU BUREAU :

- Président : **B. RIVOIRE**
- Vice-Président : **A. BALLOT**
- Secrétaire : **M. BERTHOIS**
- Secrétaire adjoint : **C. MARQUES**
- Trésorier : **L-H CICERON**
- Trésorier adjoint : **A. LANDREAU**
- Membres chasseurs : **R. BILLARD, M. CICERON, J. FOURNERAY, B. FUELLE, Y. LANDREAU, R. LENTILLON.**
- Membres non chasseurs : **P. BADEL, M. DENOLLY, D. GUILLON.**
- Gardes société : **J. FOURNERAY, C FUELLE, R. PINTO.**

## ➤ CIEM

Le CIEM, école de musique associative intercommunale regroupe les communes d'Assieu, des Cotes d'Are, de Reventin-Vaugris et de Vernioz. On y pratique une activité musicale tout en progressant à son rythme.

Après une fin d'année 2014 marquée par un concert de Noël très applaudis, le C.I.E.M. des Côtes d'Are entame un second semestre plein de projets. La semaine du 2 février sera marquée par de nombreuses auditions.

Le lundi et jeudi (19h) et le mercredi (14h30), tous les élèves sont invités à se produire afin d'approfondir leur apprentissage de musicien à travers le jeu en public. Ils pourront ensuite apprécier les deux concerts donnés par l'ensemble des professeurs le mardi et le mercredi à 19h. L'ensemble de ces événements se déroulera au Foyer Municipal des Côtes d'Are.



**Nouveauté 2015 :** le C.I.E.M. lance le parcours de découverte instrumentale. Il concerne les élèves de première année qui sont encore trop jeunes pour commencer l'apprentissage d'un instrument. Ils pourront désormais suivre quelques cours d'instruments à vents ou à percussions avant de choisir l'instrument dans lequel ils s'inscriront l'an prochain.

L'ensemble de l'équipe pédagogique et bénévole ne cesse de chercher à innover afin de toujours proposer un enseignement de qualité qui promet de nombreuses surprises pour cette année 2015.

### CONTACTS :

- Codirection : Christine ROBIN et Alexis FALEMPIN
- Courriel : adm.ciem @orange.fr

## TEAM CARPE ÉMOTION 38

### BUREAU :

- Président : FOURNERAY Jérôme
- Trésorier : LUVET Johanne
- Secrétaire : COMMEAU Florent
- Membres : PERROUD Janick, FOURNERAY Loïc , SCARFO Olivier



**Pour découvrir la pêche de la carpe , rejoignez- nous lors de la matinée « andouillettes- frite » du 21 février 2015 à la SAR, exposition de photos et matériels.**

## AMÉLIE TOUT SCHUSS

### L'ASSOCIATION A ÉTÉ CRÉÉE :

- pour venir en aide (morale, humaine, matérielle, physique et financière) à Amélie, sa maman et son petit frère dans sa vie de tous les jours.
- pour sensibiliser les familles sur le handicap moteur et en particulier sur les maladies neuromusculaires telles que l'amyotrophie spinale infantile, maladie dont est atteinte Amélie.
- pour acquérir du matériel de loisirs adapté et éventuellement le mettre à disposition d'autres familles.
- Offrir à Amélie des loisirs indispensables à son épanouissement, et à son intégration dans notre société.

### BUREAU DE L'ASSOCIATION :

- Présidente : Fabienne Thébault  
tel : 04.74.57.22.78
- Secrétaire : Marie-Anne Pasquier  
tel : 04.74.15.95.83
- Trésorière : Elizabeth Guillot
- Adresse du siège social : chez Mme Pasquier,  
171 chemin Fort Massot 38121 Reventin-Vaugris

Encore une très belle année avec un bilan financier très positif.

Energie et dynamisme pour la petite équipe de bénévoles qui s'investit à chaque manifestation.

Excellente ambiance, convivialité, n'hésitez pas à nous rejoindre pour nous aider à réaliser nos projets. Adhésion gratuite mais nécessaire pour témoigner de votre soutien

Un grand merci à la Mairie de Reventin qui met les salles à notre disposition pour les réunions et les manifestations.

Merci aussi pour les photocopies et la pub sur le panneau lumineux et le site de la commune.



### Les actions

- **Mise en route du blog** de l'association.  
<http://amelietoschuss.e-monsite.com>
- **La soirée dansante en novembre** a été un grand succès, avec environ 90 personnes : repas excellent et sono très appréciée. Ambiance familiale très agréable !
- **La vente des chocolats** de Noël et pour Pâques a été aussi un succès...qualité et présentation au rendez-vous ! N'hésitez pas à nous contacter pour participer !
- **La vente des sacs** est vraiment l'opération fil rouge tout au long de l'année ! Colorés et tendances, ils sont utiles au quotidien ! Faites-vous plaisir et aidez l'association !
- **La randonnée** semi nocturne en septembre! Bilan très positif avec augmentation des participants pour cette 2ème édition ! Une centaine de participants ne venant pas uniquement du village, familles et randonneurs! Paysages et coucher de soleil magnifiques !

### Projets d'action : 2015

- soirée dansante le 7 novembre 2015,
- randonnée le samedi 26 septembre 2015,
- vente de sacs cabas grands modèles tout au long de l'année (5 euros)
- vente de chocolats pour Noël et Pâques
- journée pique-nique/loisirs des adhérents l'association

## ➤ LA VANNERIE REVENTINOISE

L'association est toujours florissante : elle se réunit tous les lundis après midi de 14h à 18h dans les locaux de l'ancienne école au village et compte cette année 35 adhérents dont 2 nouveaux. Elle permet, dans un climat chaleureux et convivial, de s'initier et de progresser dans différentes techniques et différents matériaux : osier, rotin, papier et chacun peut confectionner paniers, corbeilles, bonbonnes, objets décoratifs ...

Durant l'année, l'association a participé à différentes manifestations pour présenter techniques et productions :



journée Arts et Loisirs à Chonas l'Amballan, le vide-greniers, le Forum des associations, la matinée du terroir à Reventin-Vaugris, le téléthon aux Côtes d'Arely.

La bonne humeur est toujours au rendez-vous et les rencontres hebdomadaires sont ponctuées par des temps conviviaux, repas partagés, pique-nique...

Les personnes qui souhaitent découvrir cette activité peuvent venir essayer un lundi après-midi, c'est avec plaisir que nous leur ferons partager notre passion.



Pour le bureau, le Président  
Jean Paul PEPIN

## ➤ COMITÉ DE JUMELAGES DE REVENTIN-VAUGRIS (CJRV)



2014 a été une année de transition pour le comité de jumelages. Après les élections municipales, et suite à l'assemblée générale du 4 avril, le

bureau s'est renouvelé par l'arrivée des nouveaux élus. Cette même année 2014 en Hongrie il y avait des élections et Josef Majer a été réélu maire de Bodrogkeresztur « je vais poursuivre mon 7ème cycle jusqu'en 2019 » nous a t'il écrit dans un dernier email.

Cette année d'élections nous a privé d'échange, mais nous préparons pour 2015 la réception d'un groupe de jeunes hongrois en juillet prochain.

Le 13 mai 2014, la soirée Europe, animée par Monsieur Alain Reguillon, était sur un thème d'actualité : les élections européennes. Le 11 octobre notre loto a eu un grand succès et l'année s'est terminée par une soirée réservée aux adhérents, le 28 novembre.



Venez nombreux nous rejoindre au Comité de Jumelages. Profitez de l'assemblée générale du 13 mars 2015 pour adhérer et pour renforcer nos relations avec Bodrogkeresztur. Nous comptons sur vous.

### Activités 2015

- Vœux et tirage des rois : Vendredi 16 janvier 19h à la SAR
- Assemblée Générale : Vendredi 13 mars 19h à la SAR
- Soirée Europe : Vendredi 24 avril 19h à la SAR
- Réception d'un groupe de jeunes Hongrois début juillet (à préciser)
- Loto : Samedi 10 octobre 18h à la SAR
- Soirée des adhérents : Vendredi 27 novembre 20h

### COMPOSITION DU BUREAU :

- Président Emmanuel JURY
- Vice-président Sylvain CHARRETON
- Secrétaire Danielle CUERQ
- Secrétaire adjointe Marine POCHON
- Trésorière Colette BOITON
- Trésorier adjoint Stéphane LACOURTABLAISE

## ➤ ASSOCIATION DES « ANCIENS COMBATTANTS ET MOBILISÉS »

**Soyons toujours présents pour honorer la mémoire de ceux qui sont tombés.**



Les cérémonies du 11 Novembre et du 8 Mai sont importantes pour tous, transmettons aux jeunes générations ces souvenirs qui permettent de garder et de consolider le sens de la Patrie, et de notre devise « **liberté, égalité, fraternité** ».



### **BUREAU DE L'ASSOCIATION :**

- Président : Claude VERIN
- Vice-président : Albert FOURNIER
- Secrétaire : Maurice VALLET
- Trésorier : Simon MARTEL
- Porte-drapeau : Joseph ARAKELIAN



## ➤ T.C.R.V. TENNIS-CLUB DE REVENTIN-VAUGRIS

C'est reparti pour une nouvelle année... Les membres du Tennis-Club de Reventin-Vaugris (TCRV) vont pouvoir fouler les 2 courts de tennis extérieurs refaits à neuf par la commune. **Plus d'une cinquantaine d'adhérents de tous âges et de tous niveaux sont inscrits.** Cette saison encore, trois équipes de joueurs (2 masculines et 1 féminine) vont défendre les couleurs du club dans les championnats interclubs par équipe. Les féminines montent en 4ème division tandis qu'en ce qui concerne les équipes masculines l'une se maintient en 5ème division et l'autre redescend en 7ème division. Les jeunes de l'école de tennis, dont l'effectif est constant, ont également repris les chemins des courts tous les mardis soirs pour apprendre ou se perfectionner et développer des qualités physiques et mentales tout en s'amusant.

Le bureau a été renouvelé en septembre 2014 et se compose pour la saison 2014-2015 de François CARRION (président), Bernard BURLET (vice-président), Viviane BONNETON (trésorière), Cyril ROY (trésorier adjoint), Gilles MONNIN (secrétaire) et Raphaëlle DARNE (secrétaire adjointe).

Nous sommes prêts à intégrer de nouveaux membres cette année encore afin partager avec eux des moments conviviaux et sportifs.

**Pour tous renseignements et nouvelles inscriptions, contacter le Président François CARRION au 04.74.58.92.13 ou par mail : [lebrato@free.fr](mailto:lebrato@free.fr)**



Une partie des jeunes de l'école de tennis en présence de leurs encadrants et du président



## ➤ ASSOCIATION MÉMOIRES D'HOMMES

### De superbes fêtes de famille ...

Transmettre les souvenirs, mettre noir sur blanc ce que d'autres ont vécu : voilà ce que l'association MEMOIRES D'HOMMES aide à faire.

Les trois biographes de l'association: Jean, Patricia ou Yves, sont disponibles pour recueillir les témoignages au cours de plusieurs entretiens.



A partir des paroles et des photos, Mémoires d'Hommes écrit « Le Livre de vie » de grand-mère, de pépé ou de tonton : un superbe cadeau pour les enfants, petits-enfants, neveux, nièces... sans oublier les amis.

Et quand le livre, sort de chez l'imprimeur, en 5, 10 ou 30 exemplaires, sa diffusion peut être l'occasion de superbes fêtes de famille. C'est ce que l'intervention de Mémoires d'Hommes a permis de réaliser au cours de cette année 2014.

### ASSOCIATION MÉMOIRES D'HOMMES :

- Président : Yves GRAS
- Secrétaire : Patricia LESAGE
- Trésorière : Marie Cécile SAUSSARD

Mémoires d'Hommes réalise les biographies pour tous, notamment de personnes malades, en début de maladie d'Alzheimer ou en soins palliatifs.

### Pour tout renseignement :

Yves GRAS : 06.86.78.53.25

## ➤ C.O. REVENTIN

Nous sommes 59 licenciés dont 16 féminines à sillonner les routes de la région.

### Points forts de l'année 2014 :

- Organisation de la Reventine le 11 Mai avec 270 participants.
- Fin Mai séjour à Dignes les Bains, le temps nous a permis de rouler tous les jours.
- Week-end familial à Vaison-la-Romaine les 28-29 Juin, le samedi plusieurs circuits vélo étaient proposés, le dimanche marche et pétanque.
- 6 au 13 Juillet semaine européenne à Murca Portugal
- Raid VTT maxi verte Alberville
- Itinérant VTT en Vercors
- Semaine fédérale cyclos à St Pourcain sur Sioule dans l'allier en Aout
- La dolce via – vallée de l'Heyrieux en VTT le 4 Octobre



- Organisation randonnée VTT et Marche le 19 Octobre, participation de 174 VTT et 254 marcheurs

### Programme 2015 :

- 4 Janvier Galette des rois
- 10 Mai Reventine
- 31 Mai - 7 Juin séjour à « le Laouzas » en haut Languedoc
- 27-28 Juin Week-end familial à Eterlou dans la Drôme
- 01 au 9 Aout Semaine fédérale à Albi
- 18 Octobre ReVTTinoise VTT et Marche
- 20 Novembre Assemblée générale

### Tout au long de l'année des sorties club sont prévues le Lundi, Mercredi, Jeudi, Samedi et Dimanche route et VTT.

Nous participons aux randonnées organisées par les clubs voisins et amis.

Voilà un aperçu de notre activité qui s'étoffe dans la saison, si vous êtes intéressés, que vous soyez débutants ou confirmés, venez nous rejoindre.

**CONTACT :** Bernard LECUYER 04.74.56.36.52

Le club est accessible sur internet sur le site : [lepetitbraquet.free.fr](http://lepetitbraquet.free.fr)

## ➤ ASSOCIATION FAMILIALE

L'Association Familiale a été fondée en 1951. Elle gère son activité sur les quatre communes de Chonas, Saint-Prim, Reventin Vaugris et les Côtes d'Arey. Elle adhère à l'U.D.A.F. (Union Départementale des Familles de l'Isère) et à Cap Familles, toutes deux militent pour les droits et devoirs des familles et nous sommes entièrement solidaires de leurs actions.

Nos objectifs sont les suivants : être à l'écoute des familles, répondre à leurs besoins, proposer des activités adaptées en fonction de nos possibilités.

### Le centre de loisirs

161 enfants de 4 à 12 ans ont fréquenté le centre de loisirs, situé à la salle polyvalente intercommunale de Chonas – St Prim du 07 juillet au 1er Août 2014.

Notre centre reçoit l'agrément de Jeunesse et Sports, ainsi que celui de la PMI (Protection Maternelle Infantile).

L'équipe d'animation était composée d'une directrice diplômée du BAFD, cinq animatrices et animateurs diplômés du BAFA (dont une directrice adjointe) et de trois stagiaires BAFA.



Diverses animations ont ponctué le cours des semaines du centre de loisirs : art plastique, activités de plein air, grands jeux, vélo pour les plus grands. Et aussi activités autour des thèmes de la musique, des ombres chinoises, dessins, marionnettes, ....

Pour le confort de tous et pour permettre à l'enfant de s'épanouir dans des activités spécifiques, l'équipe d'animation fait le choix de différencier des groupes en fonction des tranches d'âge (3/5 ans, 6/8 ans, 9/12 ans) Les traditionnelles sorties hebdomadaires à la piscine d'Aqualône à Saint Maurice l'Exil sont toujours très prisées

Cap Familles



même si la météo n'est pas toujours au rendez-vous.

Le mini camp a réuni 13 enfants de 9 à 12 ans, tous animés par une vie en communauté, il a eu lieu sur « Les Péniches du Val de Rhône » à Lyon. Les enfants ont découvert le milieu fluvial, les richesses de notre environnement proche et un apprentissage de l'éco-citoyenneté.

### Inscriptions et tarifs :

Inscriptions à la mairie de Reventin-Vaugris, courant juin, dates sur plaquettes distribuées courant mai dans les écoles de nos communes et disponibles dans les mairies.

Inscriptions à la carte soit à la demi-journée, journée, semaine ou mois.

Tarifs en fonction du quotient familial (QF donné par la CAF).

### Rappel des Horaires

Ouverture de 7h30 à 18h00,  
avec garderie de 7h30 à 9h00  
et de 17h30 à 18h00.

### Repas et goûters :

Un goûter l'après midi est proposé aux enfants.

Les repas pour les enfants qui sont inscrits à la journée sont servis à la salle polyvalente de Chonas / Saint-Prim, et ont été préparés par la cantine scolaire de la commune de Reventin-Vaugris.

**Baby-sitting :**

Jeunes parents, pour vos sorties en toute tranquillité, nous vous proposons des baby-sitters pour la garde de vos enfants.

Les familles utilisant nos services doivent adhérer à notre association.

Des plaquettes pour les modalités de fonctionnement sont disponibles en mairie.

**Pour tous renseignements :**

- REVENTIN : Colette BOITON : 04.74.58.84.16

- CHONAS : Farida TEDJAR : 06.31.73.24.65

- St PRIM : Frédérique FAURY : 04.74.56.50.63

**Téléthon :**

Nous sommes solidaires et nous nous engageons auprès des bénévoles de nos communes.

**Belote coïncée :**

Cette année 36 doublettes ont participé à notre concours annuel qui a eu lieu le Dimanche 28 janvier 2014 dans une ambiance conviviale.

**LES MEMBRES DU CONSEIL 2014 :**

➤ PRESIDENT : Jean Marc JURY

➤ VICE-PRESIDENT : Jean PROENCA

➤ TRESORIERE : Nathalie CHERRO

➤ SECRETAIRE : Frédérique FAURY

Autres membres : Carole CARVALHO, Colette BOITON, Farida TEDJAR, Isabelle JURY.

**➤ HORIZON 38**

Du vélo loisir à la compétition, notre club compte une vingtaine de licenciés qui brillent régulièrement sur les épreuves de la région: toute l'année, nous participons à différentes courses FSGT / UFOLEP. Que vous préfériez les courses en lignes, les cyclo-sportives, le cyclo-tourisme, les randonnées ou simplement participer à des entrainements collectifs, notre club souhaite faire découvrir à chaque athlète le goût de l'effort, à son rythme, dans un esprit de convivialité et décontraction.



Venez partager quelques kilomètres avec nous ; afin de partager la joie de rouler ensemble, nous vous proposons en semaine 2 sorties hebdomadaires au départ de Vienne (mardi et jeudi entre 12h00 et 14h00). Des sorties sont également prévues le week-end (informations sur le site du club).

Au programme 2015, nous organisons des randonnées sur route le dimanche 19 avril matin en direction du Pilat ; un rassemblement de vieilles voitures est prévu ce jour-là avec le club Virage de Vienne. Un stage de 3 jours en Ardèche (8-9-10 mai 2015) durant lequel diverses activités sont proposées. Nous participerons à plusieurs cyclo-sportives dans l'été et comptons fédérer chaque cycliste autour de la même passion qui nous anime tous.

Des réunions sont organisées en fonction des événements : consultez le site du club pour vous informer :

[vchorizon38.blogspot.com](http://vchorizon38.blogspot.com)

En somme, le plaisir de rouler ensemble prédomine ...

Nous nous efforçons de rouler sérieusement .... Sans se prendre au sérieux !!



## ➤ ASSOCIATION AUTREMENT DIT

Organisation de divers événements : conférences, expositions, ...  
En partenariat avec les élèves de l'école primaire : nature et poésie.

### Rappel de notre programme de l'année 2014 :

#### Conférences :

- la raison et les remèdes (dernière du cycle de trois conférences – les remèdes),
- l'histoire, à Vienne, de la laine cardée et des tissus dits « renaissants »,
- les voies du Japon et exposition de l'une d'elle : la broderie japonaise,
- l'humanitaire : pourquoi partir,
- le Rhône, fleuve aménagé (dans le cadre d'un cycle consacré au Rhône fleuve roi).

#### Participation des élèves de CM2 de Mr Hérédia :

- Nature et poésie : les élèves ont parcouru le village et photographié les arbres de leur choix ; ils ont écrit des haïkus s'y rapportant. Un livret regroupant l'ensemble de la production des élèves a été créé et sera remis début 2015 à chacun d'eux.



### Quelques indiscretions sur le programme 2015 :

#### Des conférences avec notamment

- en avril une conférence sur le développement durable, la suite du cycle « le Rhône fleuve roi »
- le 5 février, le Rhône, histoire et ethnographie des activités marinières et nautiques,
- en octobre : exposition, conférence pour le 35<sup>ème</sup> anniversaire du barrage de Vaugris.

**Participation des élèves de l'école :** deux axes, le développement durable et le barrage de Vaugris :

#### CONTACTS :

- Martine BAILLY (04.74.54.69.61),
- Gérard CARRET (04.74.31.69.95)

Notre programmation est toujours rappelée sur le site de la mairie.

## ➤ COMITÉ DES FÊTES

### Deux manifestations ont été organisées, en 2014, par le Comité des Fêtes :

Le premier forum des associations, le 13 septembre 2014, pour lequel les associations de Reventin Vaugris se sont mobilisées pour informer et faire découvrir les activités qu'elles proposent au sein de la commune. On peut toutefois regretter la faible fréquentation de la population.

Le troisième vide-grenier, le 21 septembre 2014, a vu la participation de nombreux exposants. La météo, peu clémente, a précipité la fin de la journée.

Dates à retenir pour 2015 :

Lundi 23 février : Assemblée Générale

Vendredi 4 septembre 2015 : Forum des associations

Dimanche 23 septembre 2015: Vide grenier

#### COMPOSITION DU BUREAU :

- Président : Serge BEAUCUREUX
- Vice-Présidente : Marine POCHON
- Trésorière : Geneviève LOUVEAU
- Trésorier adjoint : Stéphane LACOURTABLAISE
- Secrétaire : Nathalie DE HARO
- Secrétaire adjoint : Cécile DEZARNAUD-BADEL
- Membres : Laurent DAVID - Jean-Paul PEPIN -  
Marine POCHON - Christiane RANCHON  
- Fabrice RANCHON - Blandine VIDOR



## ➤ SOU DES ÉCOLES

### Qui sommes-nous et quels sont nos objectifs ?

Constitués de parents bénévoles, l'association du sou des écoles organise tout au long de l'année divers événements pour à la fois récolter des fonds pour aider le financement de projets scolaires mais également pour créer des moments de convivialité autour des enfants des écoles de Reventin .

fête de Noël, carnaval, fête de l'école, .... permettent de se créer de vrais souvenirs !



### *Nous avons besoin de vous ! Aidez nous à faire « vivre » le Sou...*

Nous le répétons souvent, mais le sou ne peut marcher que grâce à vous, parents bénévoles, qui donner de votre temps pour que toutes ses manifestations puissent se passer au mieux.

Votre participation , sous quelque forme que ce soit (quelques heures, un gâteau, une présence,...) est INDISPENSABLE !

Alors n'hésitez pas à nous contacter, nous serons ravis de vous accueillir au sein des membres actifs du Sou! Envie de s'investir un peu plus, le bureau est ouvert à tous, pensez-y !

### De nouvelles actions en 2014 et début 2015 :

Face à la difficulté d'organiser un loto, l'équipe a décidé de mettre en silence cette manifestation et a organisé sa première bourse aux jouets en novembre 2014 et la vente de moules frites en janvier.

Ces deux opérations ont été un succès et ont permis de gagner un bénéfice supérieur au loto !

Nous prévoyons également en 2015, si le temps le permet, une vente de Muguet pour le 1er Mai !



### Les dates importantes 2015 !

#### A vos agendas....

- Carnaval : Vendredi 5 Mars 2015 à la SAR
- Vente de Muguet : Vendredi 1er Mai 2015 en centre village
- Fête de l'école : Vendredi 26 juin 2015 à l'Ecole Paul Vincensini
- AG : Vendredi 18 septembre 2015 à la SAR
- Arbre de Noël : Vendredi 18 décembre 2015 en journée à l'école Paul Vincensini

Et nos ventes de gâteaux ouvertes à tout le village sur la place du marché les jeudis 9 avril, 2 juillet (dates 4ème trimestre 2015 non définies)

#### **POUR NOUS JOINDRE :**

(hormis régulièrement à l'école où vous pouvez nous voir):

- Notre Blog (mis à jour régulièrement)  
où vous trouvez infos, photos, ...

<http://sou.reventinvaugris.overblog.com>

- Notre mail

[sou.reventinvaugris@hotmail.fr](mailto:sou.reventinvaugris@hotmail.fr)



*Et toujours avec le sourire, dans la bonne humeur, ...  
et l'envie de partager des beaux moments ensemble,  
avec nos enfants.*

Le bureau

## LA MUSE CHAMPÊTRE

Crée en 1893 la Muse Champêtre compte aujourd'hui une vingtaine de musiciens qui se retrouvent tous les vendredis de 20H15 à 22h dans l'ancienne école de filles du village de Reventin sous la direction d'Hervé GAMBONNET.

### Nos pupitres :

Clarinettes-flûtes traversières-saxophones-trompettes trombones-basses-batterie et percussions.

Si vous pratiquez la musique n'hésitez pas à nous rejoindre !



### Nos activités :

Carnaval des Roches de Condrieu – 8 Décembre Saint Jean de Bournay- Fête villageoise comme à Noyarey et bien sûr dans nos villages !

Sans oublier les cérémonies officielles à Condrieu -Saint Prim -Chonas -Reventin-Vaugris et Péage de Roussillon Et notre concert annuel.



Un grand merci à tous pour votre accueil lors de la présentation de notre calendrier et des brioches lors de notre fête annuelle fin Août.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- ◆ Présidents d'honneur : Bruno JURY et René LENTILLON
- ◆ Présidente : Véronique POUSSIERE
- ◆ Vice-Présidents : Jean-Jacques PLASSON et Philippe LENTILLON
- ◆ Secrétaire : Sandrine VIALLET
- ◆ Secrétaire adjointe : Amandine CADY
- ◆ Trésorière : Chantal RAVET
- ◆ Trésorier adjoint : Pierre MONTABONNET
- ◆ Membres : Emilie CHANAL ; Line GALVAN ; Vincent GALVAN

### CONTACT :

- ◆ Véronique POUSSIERE 06.76.16.12.92
- Adresse mail : veronique.cady@orange.fr

## PAROISSE MÈRE TÉRÈSA

Saint Saturnin, église de Reventin-Vaugris, est l'un des 16 clochers de la paroisse Mère Teresa en Viennois.

Le curé de la paroisse est le père Jean CALLIES 04.74.53.24.79

Il est aidé par un diacre, Martial PERRIER 04.74.58.02.70

### Informations :

Sur le panneau d'affichage de l'église, vous trouverez toutes les informations (dates, lieux et horaires des messes de la paroisse) et événements à venir.

Deux équipes paroissiales se relayent pour préparer et animer les messes dans notre village. Si vous voulez les rejoindre, elles vous accueilleront avec joie.

Les contacts de notre village sont :

- Madame Colette BOITON. 04.74.58.84.16
- Madame Josette RIVOIRE 04.74.58.85.61

### Les services :

Pour un baptême, un mariage, des funérailles, l'éveil à la foi, la catéchèse, vous pouvez contacter :

### La Maison Paroissiale

«La Rosière» - 854 rue des potiers  
38780 à Estrablin  
Tél : 09.80.41.92.29

L'accueil téléphonique est assuré le matin de 8 h 30 à 12 h lundi, mardi, mercredi et vendredi.

Courriel : paroisse.mere.teresa@aliceadsl.fr

Visitez le site de la paroisse :  
[www.paroissemereteresa.com](http://www.paroissemereteresa.com)

## Association des trois vallées

Depuis sa création, l'association propose diverses activités pour le plaisir des grands et des petits : conférences, concerts, rencontres, approfondissement spirituel, échanges.

Tenez-vous au courant consultant notre site internet ( voir ci-dessus) ou en lisant les affiches.



## ▶ SAINT-VINCENT

📅 **19 janvier 2014** : repas annuel servi par le traiteur 4S de ST MAURICE L'EXIL, avec la participation de 108 personnes; la chorale LEO LAGRANGE a animé l'apéritif.

📅 **20 janvier 2014** : Assemblée Générale (144 membres), aucune modification du bureau.

📅 **25 janvier 2014** : Matinée boudin, en collaboration avec le Club LEO LAGRANGE et le CCAS de REVENTIN VAUGRIS, toujours une grande réussite.

📅 **Au cours de cette année 2014** plusieurs journées ont été consacrées à l'entretien de notre vignoble, avec la journée vendange qui s'est déroulée le 23 septembre 2014. Cette année sera un excellent cru.

📅 **15 août 2014 après-midi** : pétanque au stade Jean Louis RIVOIRE, inscriptions closes avec 52 doublettes et 120 repas servis au gymnase, nous remercions la mairie pour sa participation.

📅 **28 août 2014** : journée dans le FOREZ à BOEN, visite guidée du Château et du Musée des vigneron de cette région, suivi d'un déjeuner servi à l'auberge de la Césarde à MARCILLY LE CHATEL au pied du château fort où un spectacle de rapaces et perroquets était programmé au cours de l'après midi, avec visite de la volerie du Forez. Sur le chemin du retour, une halte à la cave GUILLOT à STE AGATHE LA BOUTERESSE, tenue par une jeune viticultrice.

Un chèque a été remis à l'association HANDIVIENNE courant décembre 2014, deux de nos sociétaires étant licenciés à ce club.

Lors de la mise en page de ce bulletin, Mme Gabrielle COUTZACH, Mme Marie-Thérèse GIROUD, M. Marcel MECHAUD, Mme Hélène LELEU, nous ont quittés et le bureau

renouvelle à chaque famille leurs sincères condoléances ; une pensée pour M. Pierre CADY qui a été membre de 1997 jusqu'à son départ de la commune de REVENTIN-VAUGRIS.



### Pour l'année 2015 :

Nos prieurs seront MM. Paul FOURNIER et Raymond MARTIN.



Et nos sous-prieurs MM. Bernard DENOLLY et Maurice GARIN

### Programme 2015 :

- 📅 Vendredi 23 janvier 2015 : assemblée générale
- 📅 Dimanche 25 janvier 2015 : banquet annuel
- 📅 Samedi 31 janvier 2015 : matinée boudin-saucisses et dégustation sur place
- 📅 Samedi 15 août 2015 : pétanque et repas campagnard au stade Jean-Louis RIVOIRE
- 📅 Courant août 2015 : voyage annuel (pour l'instant la destination n'est pas définie).

## ► FREE DANCE COUNTRY « NOUVEAU CRÛ »



L'association Free Dance Country de Reventin-Vaugris a redémarré en Septembre, comme chaque année, sa nouvelle saison 2014-2015. Et bien le « Nouveau Crû » n'a vraiment rien à envier aux précédents. Les années se suivent, évoluent, se redimensionnent, se diversifient, se bonifient ... Tout va bien chez nous.

Notre grande manifestation du 22 Novembre 2014 qui s'est tenue au gymnase de Reventin-Vaugris et qui a accueilli une chorégraphe anglaise de renom et une chanteuse belge exceptionnelle a remporté un franc succès auprès des connaisseurs de cette discipline ; preuve que les organisateurs de Free Dance Country ont bien su faire le bon choix pour leurs animations et ont bien su gérer leur « premier essai » car ce fût un coup de maître.

Faisons maintenant un petit retour en arrière sur la fameuse « Danse Country » dont chacun a entendu parler maintenant. Après une évolution remarquable, difficile de dire à combien se chiffre maintenant le nombre d'adeptes de la Danse Country, des dizaines de milliers sans doute. La nette augmentation du nombre de festivals country au cours des dernières années, les différents Ateliers, Workshops, Méga, 12 heures ..... et on en passe... a certainement en grande partie, permis cette évolution fulgurante.

Notre association propose des cours de Country et Line sur 4 niveaux. Ce programme évolue chaque année en

fonction des danses les plus rencontrées sur les pistes et découvertes dans les différents stages. Cette diversité offre à chaque danseur une multitude de plaisirs tout en leur permettant d'évoluer et de progresser rapidement.



La country se danse sur tous les types de musique : Country, Valse, Chacha, Irlandaise, Rock, Pop, voire Tango, etc. On trouve également de plus en plus de danses dites new line, c'est-à-dire des chorégraphies de country sur des musiques très modernes et de genre non country. On peut citer par exemple Rolling In The Deep et Watch It Burn, dansées respectivement sur Rolling In The Deep et Set Fire To The Rain de Adèle, Timber sur la chanson de Ke\$ha, Hey Brother ou Blurred Lines. Il y en a pour tous les goûts.

Ce loisir touche un public très large se composant de personnes de tous âges aimant tout aussi bien la musique, la danse, les instruments, le sport, la vie associative, l'entretien de la mémoire etc.... ce qui en fait sa grande richesse ; donc ne nous en privons pas, usons et abusons.

### **REJOIGNEZ-NOUS !**

**Et toujours « Notre Règle d'Or » : convivialité, bonne humeur, amitié, tolérance, respect de l'autre et des autres.**

Nous vous invitons à aller visiter notre site : [www.freedancecountry.fr](http://www.freedancecountry.fr)



## ➤ JUDO CLUB CHONAS - ST PRIM - REVENTIN



### Les cours sont répartis comme suit :

#### ➤ LUNDI :

- 17h30 à 18h30 > POUSSINS (2005/2006)
- 18h30 à 19h30 > BENJAMINS (2003-2004)
- 19h30 à 21h00 > MINIMES (2001-2002)
- > CADETS (1998/99 /2000)
- > COMBATTANTS (à partir de 1995)
- > JUJITSU/SELF DEFENSE (à partir de 15 ans)

#### ➤ MERCREDI :

- 16h30 à 17h30 > BABY JUDO (2009-2010)
- 17h30 à 18h30 > BABY JUDO (2009-2010)
- 18h30 à 19h30 > ECOLE DE JUDO (2007-2008)
- 19h30 à 20h30 > BENJAMINS (2003-2004)

#### ➤ JEUDI :

- 18h30 à 19 h30 FITNESS
- 19h30 à 20h30 FITNESS

#### ➤ VENDREDI :

- 17h30 à 18h30 > ECOLE DE JUDO (2007-2008)
- 18h30 à 19h30 > POUSSINS (2005-2006)
- 19h30 à 21h00 > MINIMES (2001-2002)
- > CADETS (1998/99 /2000)
- > COMBATTANTS (à partir de 1995)

- 21h00 à 22h00 > JUJITSU SELF-DEFENSE (à partir de 15 ans)

### Deux cours d'essais.

#### Dates à retenir :

- Samedi 30 mai 2015 interclub
- Samedi 20 juin 2015 Assemblée générale



### Saison dernière :

une bonne participation des jeunes judokas aux interclubs. Dans la catégorie benjamins en compétitions officielles Léo ALESSANDRI a terminé 3ème au district et Alan ARGAUT 5ème. Elsa GONTERO-CARAS et Emna GUES ont terminé 2ème du département, Maelys EL GHAZY et Saféine GUES 5ème. Ensuite au niveau régional, seules Saféine et Emna GUES se sont classées 5èmes.

Une nouvelle ceinture noire au sein du club, Anthony NEE-NEUFOND. Elle lui a été remise lors de l'assemblée générale au mois de juin par son parrain Jérôme GAY. Félicitations.

Pour cette saison les compétitions commencent juste et espérons de bons résultats de nos judokas.

En septembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir Julien Béal professeur de FITNESS. Cette année les cours ont lieu le jeudi.



Un grand merci à tous les bénévoles pour leur persévérance, leur dynamisme et bonne humeur qui permet au club d'exister, et n'oublions pas nos sponsors.

### COMPOSITION DU BUREAU

- Présidente : Corinne GRENIER
- Trésorière : Corinne NEE
- Secrétaire : Sylvie FRANCON

### MEMBRES DU BUREAU

Véronique ZOK, Jean-Luc ALESSANDRI, Jacques COUTURIER, Serge SAMUEL

### PROFESSEURS DIPLÔMÉS D'ÉTAT :

Caroline ALAMERCERY, Igor CALDERER, Gilles DUTRON, Julien BEAL.

**CONTACT :** mail : corinne.gren@orange.fr

Tél : 06.07.21.50.76

Blog : <http://judoclubchonas.blogspot.fr/>



## UNION SPORTIVE REVENTINOISE

SECTION FOOT : [WWW.USREVENTIN-FOOT.COM](http://WWW.USREVENTIN-FOOT.COM)



### Saison 2013/2014 :

Ecole de foot : grâce au travail et à l'implication de tous (joueurs, éducateurs et dirigeants)

le label «école de foot» a été renouvelé pour les trois saisons à venir par le District de l'Isère de football.

Les catégories U15, U17 et U19 ont eu des résultats mitigés souvent par manque d'effectif.

Catégorie SENIORS : le maintien des 2 équipes en 2ème division et promotion d'excellence ont été validés en fin de saison notamment grâce au bonus malus.



Présente les samedis et dimanches au stade pour les rencontres de football et de basket-ball, l'Union Sportive Reventinoise organise également diverses manifestations (moules frites, tournoi Solida'Foot et Solida'Basket, stage de foot et basket).

Principale manifestation de notre association, les tournois SOLIDA'FOOT et SOLIDA'BASKET nous ont permis de reverser la somme record de 12 210 € à l'APPEL (Association Philanthropique de Parents d'Enfants atteints de Leucémie ou autre cancers)

Nous vous donnons rendez-vous le week-end de Pentecôte 2015 pour le 20ème anniversaire de ce formidable élan de solidarité.

Un grand merci à tous sans qui rien ne serait possible.

### Les manifestations :

- ⦿ Samedi 21 mars 2015 : Matinée Diots
- ⦿ Jeudi 21, Vendredi 22, samedi 23, Dimanche 24 et lundi 25 mai 2015 : Tournoi Solida'foot, Solida'basket
- ⦿ Vendredi 12 juin 2015 : Assemblée générale
- ⦿ Mardi 11 novembre 2015 : Matinée moules frites

### LE BUREAU DE L'U.S.R. :

Président : Hervé RIVOIRE

#### Section foot :

- ⦿ Vice Présidente : Pascale LANDREAU
- ⦿ Trésorière : Claudine BOUCHTA
- ⦿ Trésoriers adjoints : Sandrine VEYRET
- ⦿ Trésoriers adjoints : Jean PROENCA
- ⦿ Secrétaire : Nadine FUVELLE
- ⦿ Secrétaire adjointe : Rose ROPERO
- ⦿ Correspondant : Marc DE HARO

#### Section basket :

- ⦿ Vice Président : Michel RODRIGUEZ
- ⦿ Trésorière : Odile FOURNERAY
- ⦿ Secrétaire : Laurence RODRIGUEZ
- ⦿ Correspondante : Odile FOURNERAY

### MEMBRES DU BUREAU :

Nicolas ARGOUD, Rebecca ARGOUD, Michel BOUCHACOT, Marc DE HARO, Audrey ORIOL, Yannick LANDREAU, Christèle ORTIGE, Franck PACCALET, Robert VERNAIS.



## SECTION BASKET

En mai 2014, belle réussite de l'évènement le plus important de la saison, le 10<sup>ème</sup> tournoi de Pentecôte SOLIDA'BASKET marqué par une démonstration d'handibasket et un spectacle de « Human dance ».

En effet, en octobre, un chèque d'un montant record a été remis à L'association L' APPEL en faveur des enfants malades.

Quelques nouveautés cette saison au sein de l'US Reventin Basket.



Tout d'abord, le retour d'une équipe senior mais également la création, sous l'impulsion de quelques papas, d'une équipe loisirs homme.

Le retour d'un entraîneur de qualité, Eric Denaud, qui avait su amené son équipe au plus haut niveau départemental il y a quelques années.

Quant aux plus jeunes basketteurs, ils apprennent les bases de ce sport et progressent grâce aux entrainements d'Yvon Heughebaert et leur nombre ne cesse d'augmenter.

Si vous aimez le basket, si vous avez un peu de temps libre, venez nous rejoindre comme Magali, Claude et Audrey l'ont fait cette saison !

Le Bureau U.S. Reventin Basket



## ASSOCIATION ZUMBA CHONAS - ST PRIM - REVENTIN

Nous avons créé cette association afin de proposer aux personnes qui, comme nous, ont envie de faire du sport sans en avoir l'impression !!! Au rythme de la musique et dans une ambiance conviviale, de nombreux adeptes se dépensent portés par la bonne humeur et le dynamisme de SAM, notre coach.



Merci au Syndicat Intercommunal de Chonas / St Prim et aux mairies de Chonas et Reventin Vaugris pour leur soutien.

### Pour nous rejoindre deux solutions :

- payer à la séance 5euros
- prendre une carte de 20 séances 90euros (valable pour la ZUMBA et le STEP)

### Les cours se déroulent :

- pour la ZUMBA : tous les lundis de 21 h à 22 h à la salle polyvalente de CHONAS / ST PRIM et au gymnase de REVENTIN pendant les vacances scolaires
- pour le STEP : tous les mercredis de 21 h à 22 h à la SAR (salle d'animation rurale)

### COMPOSITION DU BUREAU :

- Présidente : Mme FOREST Stéphanie
- Vice-présidente : Mme SANTANIELLO Séverine
- Trésorière : Mme CARVALHO Carole
- Secrétaire : Mme BAZILE Vanessa

**CONTACT** : zumbacspr@free.fr

## 👁 CLUB LÉO LAGRANGE

### Le club Léo Lagrange de Reventin-Vaugris c'est :

- Une équipe dirigeante renouvelée, une nouvelle Présidente (Andrée Badel), un nouveau Conseil d'Administration et toujours 6 salariées compétentes,
- 300 adhérents de 5 à 99 ans (Capucine et Paul), Sept activités qui se déroulent du lundi au jeudi (gymnastique masculine et féminine, chorale, « Les amis du jeudi », modern jazz enfants, ados et adultes, dessin et pour la première fois du théâtre),
- Des bénévoles, jamais assez nombreux, qui encadrent, aident, accompagnent, confectionnent, se démènent et sans qui ce bel édifice ne pourrait être. Merci à eux.

### Le Modern jazz :

- 8 cours le mercredi à partir de 13h15 et à 20h15 (adultes)
- 3 cours le jeudi à partir de 17h15 et à 20 h15 (adultes)

### Les professeurs :

Nathalie Bedon, Céline Episse, Alexia Marcuccilli  
Contact : Andrée Badel (06.85.29.09.58)



### Le Théâtre :

Contact : Danielle Cuerq (06.74.06.23.00)



### La chorale 📍 le mercredi 18h00

Responsable : Jean Luc  
Professeur : Véronique Larose



## Les Amis du Jeudi ◊ le jeudi 14h00

Pétanque, belote

Responsable : Simone Geneves (06.79.01.15.96)



## La gymnastique homme ◊ lundi 19h

Responsable : Bertrand Autissier (04.74.58.93.46)



## La Gymnastique féminine

◊ le mercredi 9h30

Responsable : Michelle Martin 06.52.97.01.68

Professeur : Annick Simian



◊ le jeudi 19h15

Responsable : Andrée Badel 06.85.29.09. 58

Professeur : Nathalie Bedon



## Dessin Enfants ◊ mercredi 16h30

Professeur : Térésa Soriano



## Dessin Adultes ◊ mercredi 16h30

Responsable : Andrée Badel



**Vous avez envie de participer à nos activités\*, de nous aider, pas de souci contactez-nous.**

> Andrée Badel : 06.85.29.09.58

> Michelle Martin : 06.52.97.01.68

\*Tous les groupes du modern jazz sont complets pour cette année, donc à la rentrée prochaine.

## Nos prochains Rendez-vous :

- ◊ **Le dimanche 8 mars** : concert de la chorale du club Leo Lagrange de Reventin-Vaugris.
- ◊ **Le samedi 28 mars** : soirée musicale avec Tendans' Music (danses et chants)
- ◊ **Le samedi 20 juin** : Gala de Danse du Modern Jazz (Salle des Sports)
- ◊ **Le vendredi 28 août** : Assemblée Générale (SAR)
- ◊ **Le samedi 3 octobre** : soirée théâtre (avec la troupe du club Léo Lagrange de Reventin-Vaugris)

### LES MEMBRES DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Andrée Badel (Présidente), Michelle Martin (vice-présidente), Bertrand Autissier (trésorier), Gérard Bailly (secrétaire), Catherine Bonneton, Danielle Cuerq, Rachel Dodet, Franck Franco, Simone Geneves (trésorière adjointe), Sophie Long, Jean Luc Pascal, Max Pellet, Isabelle Salomone (secrétaire adjointe).

## ➤ ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR SOUTENIR LE MAS DES CHAMPS



**TOUS LES MEMBRES  
DE L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE  
« POUR SOUTENIR LE MAS DES CHAMPS »  
VOUS PRÉSENTENT LEURS MEILLEURS VŒUX POUR  
CETTE NOUVELLE ANNÉE**

Soutenir le centre de soins de suite et de réadaptation en participant activement à son évolution  
Agir pour l'amélioration du cadre de vie et du confort des résidents

A ce jour, 40 communes adhérentes du grand bassin de vie autour de la commune de Saint-Prim qui représentent plus de 110 000 habitants soutiennent la pérennité de ce centre de soins de suite et de réadaptation (SSR) sur le territoire.

L'environnement très favorable au repos et à la récupération, la qualité et l'expertise des équipes médicales ainsi que la qualité de l'accueil sont reconnus depuis de nombreuses années aussi bien par les patients que par les familles qui viennent leur rendre visite. Une réflexion stratégique entre l'ARS – Agence Régionale de Santé et l'ORSAC – ORganisation pour la Santé et l'ACcueil, association qui gère le Mas des Champs depuis 2009 est en cours pour l'évolution de la structure qui se doit de renforcer les partenariats, les coopérations avec d'autres établissements de proximité.

Le rôle de l'association « POUR SOUTENIR LE MAS DES CHAMPS » est tout naturellement de s'unir autour d'un projet pour que l'offre perdure, se développe et soit

toujours de qualité pour la population. C'est la vision des élus des quarante communes adhérentes, réparties sur la communauté de communes du Pays Roussillonnais, Vienne'Agglo, Les communautés de communes du Pays de Condrieu et du territoire de Beaurepaire soutenue également par les tous les Grands Élus.



### Les objectifs des premiers mois de l'année 2015 :

- proposer à de nouvelles communes du bassin de vie de rejoindre l'association « POUR SOUTENIR LE MAS DES CHAMPS »,
- proposer de nouvelles Vice-présidences,
- proposer à un maximum d'élus et de bénévoles de rejoindre les commissions 'lobbying' et 'amélioration du cadre de vie des résidents'.

#### SIÈGE SOCIAL

Mairie de Saint-Prim

**04 74 56 42 70**

didier.gerin@saint-prim.fr

## ➤ LES COMMERCES : QUALITÉ D'ACCUEIL ET DE SERVICES

Voici les commerçants qui contribuent au dynamisme de la commune et entretiennent le lien entre les Reventinois. N'hésitez pas à leur rendre visite !



### La station du grand chemin

«Je suis installée en tant que pompiste sur la commune au bord de la RN7 depuis le 1er juin 2003. Pour moi, il est important de garder le contact avec le client, de discuter et toujours avec le sourire. Aujourd'hui je crois que je suis la seule à encore servir le client à la pompe ! Le client apprécie ce service qui lui évite d'avoir les mains qui sentent l'essence et pour les parents qui ont des jeunes enfants c'est très pratique ! »

**Service + :** Notre disponibilité se traduit par de larges plages horaires dès 6h30 le matin tous les jours de la semaine et jusqu'à 19h30 les lundis, mardis, jeudis, vendredi

Isabelle FELICES



### Sandrine Esthétique

«J'ai ouvert mon salon à Reventin depuis 2003 au centre du village. Je propose des soins axés sur le bien-être, l'amaigrissement, l'antiride. La personnalisation des soins pour chaque cliente, l'écoute, la convivialité et le cocooning sont essentiels pour moi. Mon but est que la cliente parvienne à un état de bien-être.»

**Service + :** Dans mon salon, l'appareil Cellu M6 de LPG, leader mondial de l'amaigrissement et du soin liftant. Vente conseil de produits cosmétiques avec un bon rapport qualité/prix.

Sandrine PLANCADE



### Occasions Reventinoises

«J'ai repris l'entreprise de mon père le 1er janvier 2015. Elle existe depuis 15 ans. Avec Jean Marc, présent dans l'entreprise depuis 10 mois, nous proposons des véhicules d'occasions toutes marques de 3000 euros à 12000 euros. Nous effectuons également les révisions, vidange et le petit entretien, le nettoyage de tous types de véhicules. Avec plus de 70 véhicules sur parc, notre service et notre sérieux font la différence.»

**Service + :** Prêt de véhicule pour tout entretien de votre véhicule

Nicolas GAIGÉ



### Restaurant Côté Village

«Nous avons repris le restaurant en novembre 2012. Nous accueillons les groupes, repas de famille, repas d'entreprise, de fête jusqu'à 50 couverts. Nous proposons un menu du jour tous les midis et différentes spécialités : en hiver, l'assiette Franc-Comtoise, les grenouilles, de la friture. L'été nous vous accueillerons sur notre belle terrasse, entièrement rénovée, autour de tartares, carpaccios, salades. Nous proposons également des burgers maisons et des pizzas sur place ou à emporter le midi.»

**Service + :** chaque mois nous organisons une soirée Karaoké autour d'un menu unique.

Virginie et Aurélien PERALES



## Boulangerie Jean et Nelly Fayard

«Nous avons repris la boulangerie de Reventin-Vaugris depuis 8 ans. Nous proposons une large gamme de pains, pains spéciaux, viennoiseries et pâtisseries. Nous faisons également des pizzas les mercredis et proposons des plaques de pizza et quiche, et des gâteaux d'anniversaire sur commande.»

**Service + :** Notre spécialité : la tarte Bressane. Notre nouveauté : Une formule petit déjeuner autour d'un café dans la boulangerie et un service épicerie.

Jean et Nelly FAYARD



## Restaurant Le Chemin des saveurs

«Je suis installée depuis 8 ans dans notre ferme familiale. Je vous accueille tous les jours autour d'une cuisine familiale de produits frais pour tous vos repas de famille, d'anniversaire, de fête. Notre capacité est de 40 couverts. Chaque mois je propose un menu de saison sur réservation (Mont d'or, friture, grenouilles, menu de Pâques avec chasse à l'œuf pour les enfants). Je propose également un service traiteur et des pizzas à emporter ou sur place le vendredi soir.»

**Service + :** Une mini ferme pour les enfants. Les goûters à la ferme et les gâteaux d'anniversaire.

Jocelyne JURY



## Tabac Presse Alimentation

«J'ai repris ce commerce de Tabac Presse Alimentation en novembre 2012. Afin de toujours répondre aux besoins du client avec Lucille, ma vendeuse, nous proposons différents services comme l'épicerie de dépannage, le dépôt de pain, un point café, la Française des Jeux, une petite mercerie, le service point vert (retrait d'argent pour les clients du Crédit Agricole), les timbres postaux et fiscaux, le rechargement de cartouches d'encre. J'aime le contact avec le client et c'est toujours un plaisir pour moi de le voir repartir avec le sourire.»

**Service + :** Des plages horaires très large dès 5h le matin, le dépôt de pain et notre convivialité.

Corinne MEYRAND



## Salon Cyril coiffure

«Originaire de Reventin-Vaugris, j'ai ouvert mon salon sur la commune il y a maintenant 18 ans. Dans une ambiance conviviale, nous réalisons des coiffures pour hommes, femmes et enfants bien sûr. Avec Julie, nous sommes à votre écoute et nous réalisons selon vos envies balayages, couleurs et brushings. Je propose différents forfaits : étudiant, coupe, couleur, mariage. Je propose également une gamme de produits de coiffage à la vente.»

**Service + :** Extension de cheveux, possibilité de coiffage à domicile sur rendez-vous.

Cyrille CELARD

## Le marché :

Le marché a lieu chaque jeudi, à partir de 16h place du poète devant l'école Paul Vincensini, vous y trouverez des fruits et légumes de saison, un fromager ainsi que des pizzas à emporter.





## ➤ INFORMATIONS UTILES



### Les services de la mairie

Tél : **04.74.58.80.17** / Fax : **04.74.58.94.42**

Adresse e-mail : [secretariat@mairiereventinvaugrais.fr](mailto:secretariat@mairiereventinvaugrais.fr)

Site : <http://www.mairiereventinvaugrais.fr>

#### ➤ Secrétariat ouvert :

Lundi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h à 17h

Mardi et Mercredi de 8h00 à 12h00

#### ➤ Permanences des élus :

**Mme CELARD**, maire

**M. BOITON**, premier adjoint

**Mme BAZILE**, deuxième adjointe

**M. DAVID**, troisième adjoint

**Mme COLEON LAYNAUD**, quatrième adjointe

**M. PELLET**, cinquième adjoint

*vous reçoivent sur rendez-vous.*

Les conseillers délégués peuvent également vous recevoir sur rendez-vous.

### L'école Paul Vincensini

Directeur : M. HEREDIA

Email : [ce.0380920u@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0380920u@ac-grenoble.fr)

Tél : **04.74.58.82.90**

### Les services municipaux

#### ➤ Restaurant scolaire – Rue Mouret :

Email : [cantine@mairiereventinvaugrais.fr](mailto:cantine@mairiereventinvaugrais.fr)

Tél : **04.74.58.92.48**

#### ➤ Périscolaire :

Email : [periscolaire@mairiereventinvaugrais.fr](mailto:periscolaire@mairiereventinvaugrais.fr)

Tél : **04.74.58.97.28**

#### ➤ Bibliothèque municipale :

Email : [bibliotheque@mairiereventinvaugrais.fr](mailto:bibliotheque@mairiereventinvaugrais.fr)

Tél : **04.74.58.58.45**

### La Salle d'Animation Rurale

Pour la location de la Salle d'Animation Rurale, se renseigner en Mairie.

#### Tarifs 2015 (inchangés):

➤ 200 euros pour 24 heures, avec vaisselle 230 euros

➤ 300 euros pour 48 heures, avec vaisselle 330 euros

➤ Caution de 300 euros pour le matériel et de 60 euros pour l'entretien.

### La salle Polyvalente (gymnase)

Tél/fax : **04.74.15.97.19** (bureau)

### Recensement militaire

Les jeunes (garçons et filles) doivent se faire recenser à 16 ans dans le mois d'anniversaire. Se présenter en Mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile.

### Liste électorale

Vous êtes nouvel habitant de la commune, faites-vous inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre 2015, pour figurer sur la liste à compter du 1er mars 2016. Les jeunes qui auront 18 ans avant le 1er mars et qui se sont fait recenser ont normalement été inscrits automatiquement. Ils sont cependant invités à vérifier cette inscription auprès du secrétariat de mairie.



## Concession au cimetière – columbarium

Pour tous renseignements, adressez-vous en Mairie

## L'agence postale communale

Tél : **04.74.48.20.87**

Le Grand Chemin (RN7)

Ouverte du lundi au vendredi de 14h00 à 17h30

Et de 9h à 11h30 le samedi matin

*Départ du courrier à 15h en semaine et 10h le samedi*

## Les professionnels de santé

📞 Médecin : **04.74.87.67.12**

📞 Infirmière : **07.70.54.66.03**

📞 Psychologue : **06.49.65.59.27**

📞 Acupuncture – Réflexologie : **06.98.16.81.57**

📞 Diététicienne - Nutritionniste : **06.72.91.85.68**

📞 Sophrologue : **06.75.59.81.21**

## Déchets

Ramassage des ordures ménagères : Il a lieu tous les jeudis matins. En cas de jeudi férié le ramassage se fait le samedi matin suivant.

## Déchèterie VIENNE Sud

Accès aux habitants munis d'une carte délivrée en Mairie

Tél : **04.74.31.05.83**

Horaires d'ouverture du lundi au samedi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

## Enfance

Petite enfance : ViennAgglo

Point info : **04.27.87.80.00**

Multi-accueil Cocon de Soie : **04.74.84.85.86**

## Relais assistantes maternelles

Mme Fabienne PUTOUX :

Tél : **04.74.84.85.87**

ramcocondesoie@viennagglo.fr

## Divers

L'VA – Transport à la demande

Tél : **0810.414.909** (documentation en Mairie)

Site web : [www.lvabus.com](http://www.lvabus.com) ou agence commerciale L'va

Point Info : **04.74.85.18.51**

## Conseil d'Architecture d'Urbanisme et Environnement

C.A.U.E.

Prendre rendez-vous avec Mme PINHÈDE :

Tél : **04.74.78.78.83**

## Assistante Sociale

Pour prendre contact : **04.74.85.08.35**

## Conciliateur de justice

Prendre rendez-vous en Mairie de Jardin :

Tél : **04.74.31.89.31**

## ➤ QUELQUES RÉGLEMENTATIONS À RESPECTER

### Objets bruyants

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique, etc. peuvent être effectués :

- Les jours ouvrables de **8h à 12h et de 14h à 19h30**
- Les samedis de **9h à 12h et de 15h à 19h**
- Les dimanches et jours fériés de **10h à 12h**



### Ambrosie

Destruction obligatoire avant la floraison  
Afin d'empêcher la pollinisation et la prolifération de cette plante allergène, il convient de la détruire avant la floraison. Rappelons qu'on la trouve essentiellement sur les terrains non entretenus mais parfois aussi dans les jardins et les champs cultivés.



### Divagation des animaux

Tout animal divagant sur la voie publique ou dans la campagne sera conduit sans délai au refuge de la S.P.A de Brignais. Les chiens ne doivent en aucun cas aboyer sans raison lorsque le maître est absent, de jour comme de nuit. Ceci peut être considéré comme tapage diurne ou nocturne, donc répréhensible.



### Vidange des piscines privées

La réglementation en vigueur stipule, au regard des règles d'urbanisme :

« Le rejet des eaux de la piscine ne doit pas entraîner de teneur en chlore supérieure à 0,005 mg/l dans le milieu récepteur. Le rejet dans un réseau d'eaux usées est interdit, et en cas de vidange de l'eau de la piscine, l'eau ne devra pas s'écouler sur la chaussée, ni dans le fossé de la route.»



### Brûlage des déchets verts INTERDIT

L'arrêté n°2013-322-0020 du 18 novembre 2013 abroge l'arrêté n° 2008-11470 du 15 décembre 2008.

Les déchets verts doivent être laissés en décomposition naturelle, compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie, et non plus brûlés.



## ➤ ÉTAT CIVIL – ANNÉE 2014

### Naissances



➤ PATISSIER	Khélian, Alain, Guy	le 27 janvier 2014 à VIENNE
➤ CHARBOUILLOT	Léandre, Sacha	le 22 avril 2014 à VIENNE
➤ SCHREIBER	Rudy, Julien, Timoty	le 23 avril 2014 à VIENNE
➤ KERUZORE	Alec, Jean-Louis, Eric	le 15 mai 2014 à VIENNE
➤ DELAMARRE	Nolan	le 19 juillet 2014 à VIENNE
➤ BARGHOUT	Aaron	le 27 juillet 2014 à FEYZIN
➤ VIALA	Flaurin, René-Paul	le 5 août 2014 à VIENNE
➤ PAGEAUX	Jules, Emmanuel, Florian	le 3 novembre 2014 à LYON 8ème
➤ VIDEMANN	Amy	le 9 décembre 2014 à PIERRE-BENITE

### Mariages



- ALPHONSE Yannick & SOUILLOL Evelyne – Reventin-Vaugris : le 6 septembre 2014
- KOCH Guillaume & BOCUSE Emilie – Reventin-Vaugris : le 27 septembre 2014

### Décès



- BARRIER épouse COUTZACH Gabrielle – 20 janvier 2014 – 77, rue des Ecoles
- GADOUD Marc – 21 janvier 2014 – 307, chemin de Bellevue
- MACHULSKI Joseph – 7 février 2014 – 908, chemin de la Conche
- CRETIN veuve RODRIGUEZ GONZALEZ Odette – 19 février 2014 – 99, lotissement la Plaine
- BONIN épouse GIROUD Marie – 12 mars 2014 – 299, chemin de la Poipe
- MÉCHAUD Marcel – 02 août 2014 – 449, chemin des Joncs – les Barbettes
- DEGAINE épouse CODURI Joëlle – 06 août 2014 – 86, chemin de Peyrenaud
- DUSSART Jean-Pierre – 30 novembre 2014 – 222, chemin des Joncs
- LÉRAUT Gérard – 24 décembre 2014 – 1151, chemin de Charbotelle

## ➤ PIÈCES ADMINISTRATIVES



### Extrait d'acte de naissance

➤ Mairie du lieu de naissance

Indiquer nom, prénoms, date de naissance

### Extrait d'acte de mariage

➤ Mairie du lieu de mariage

Indiquer nom, prénoms, date de mariage

### Extrait d'acte de décès

➤ Mairie du lieu de décès ou de domicile du défunt

Indiquer nom, prénoms, date du décès

### Carte nationale d'identité

➤ A partir du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité **passse de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.**

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- Les cartes d'identité sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

La prolongation de 5 ans de validité de votre carte est automatique si elle a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013. Elle ne nécessite aucune démarche particulière, la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

**Attention : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les mineurs. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.**

### Passeport

➤ valable (10 ans majeurs ou 5 ans mineurs)

Se renseigner en Mairie de Vienne ou de Roussillon

### Duplicata du livret de famille

➤ Mairie du domicile

Indiquer nom, prénoms, date et lieu du mariage. Ainsi que nom, prénoms, date et lieu de naissance pour les enfants.

### Certificat de résidence

➤ Mairie

Fournir un justificatif de domicile

### Légalisation de signature

➤ Mairie

Document à légaliser à signer lors de la légalisation

### Permis de conduire

➤ Mairie ou Sous Préfecture

Dossier à retirer en Mairie ou Sous Préfecture

Demande de visite médicale : dossier à retirer en mairie ainsi que la liste des médecins agréés.

### Extrait de casier judiciaire (bulletin n°3)

➤ Casier judiciaire National 107

Rue du landreau 44079 Nantes Cedex 1

Nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse actuelle. Gratuit (Ne pas joindre d'enveloppe ou timbre pour la réponse)

ou par internet

**Pour toute situation particulière, se renseigner en Mairie au 04.74.58.80.17**

## NUMÉROS UTILES



### ADPAH

(Aide à domicile aux personnes âgées et handicapées)  
14, rue Emile Romanet 38217 VIENNE  
Tél : **04.74.85.11.18**

### Allocations Familiales de l'Isère (CAF)

1, Montée Saint Marcel – Vienne :  
Tél : **0.810.253.880**

### CAPV

(Communauté d'Agglomération du Pays Viennois – ViennAgglo)  
Espace St Germain – 30 avenue Général Leclerc - Vienne :  
Tél : **04.74.78.32.10**

### Centre des Finances Publiques

Trésorerie de Vienne Agglomération  
Jazz Parc – Espace St Germain – Vienne :  
Tél : **04.74.85.79.99**

### Centre des Impôts

12, rue Jean Moulin – Vienne :  
Tél : **04.74.31.31.48**

### Chambre de Commerce et Industrie

2, place St Pierre – Vienne :  
Tél : **04.74.31.44.00**

### Chambre des métiers et de l'artisanat de l'Isère

ZAC de la Gère – Malissol – Vienne :  
Tél : **04.74.57.54.55**

### Clinique Trénel

575, Rue Docteur Trenel – Ste Colombe :  
04.74.53.72.72  
 ☎ Centre radiologie : **04.74.53.75.00**  
 ☎ IRM & Scanner : **04.74.53.75.75**  
 ☎ CPAM de l'Isère (Sécurité Sociale)  
1, place St Pierre – Vienne  
Tél : **3646** (prix appel local)

### EDF

Sécurité Dépannage : **0.800.123.333**

### Orange / France Telecom

Place Pierre Sépard – Vienne : **1014**  
Dérangements : **1013**  
GDF/Suez Dolce Vita – Contrat électricité : **09.69.324.324**

### GrDF

Urgence sécurité Gaz : **0.800.47.33.33**  
Raccordement gaz naturel : **0.810.224.000**

### Gendarmerie

5, rue de l'Isle – Vienne  
Tél : **17** ou **04.74.53.10.17**

### Hôpital Lucien Hussel – Vienne

Standard : **04.74.31.33.33**  
Urgences : **04.74.31.32.59**  
Urgences Pédiatriques : **04.74.31.33.78**

## ➤ NUMÉROS UTILES

### Inspection du Travail

Cours de Verdun – Vienne :  
Tél : **04.74.78.88.10**

### Mutualité Sociale Agricole (MSA)

Malissol – Vienne  
Tél : **04.74.85.98.54**

### Paroisse Mère Térésa

(Association des trois vallées)  
84, Rue Potiers - Estrablin  
Tél : **09.80.41.92.29**

### Pôle Emploi (regroupement ANPE – ASSEDIC)

5, square Ninon Vallin – Vienne :  
Tél : **3949**

### Pompiers – SDIS de l'Isère

48, avenue Berthelot – Vienne :  
**18** / Portable : **112**

### SAMU : 15

### Lyonnaise des eaux (SDEI)

ZI de l'Abbaye – rue Laverlochère  
38780 Pont-Evêque : **0.977.409.443**  
Urgences : **0.977.401.133**

### SSIAD (service de Soins Infirmiers à domicile)

ADMR des 3 Rivières – 159, route des Alpes VERNIOZ  
Tél : **04.74.15.02.97**

### Sous Préfecture

Bd Eugène Arnaud – Vienne :  
Tél : **04.74.53.26.25**

### Greffes du Tribunal de Commerce

27, Rue de Bourgogne :  
Tél : **04.74.59.68.80**

### Tribunal d'Instance

27, Rue de Bourgogne  
Tél : **04.74.59.10.80**

### Tribunal de Grande Instance

16, Place Charles de Gaulle  
Tél : **04.74.78.81.81**

## ➤ CONSERVATION DES PAPIERS PERSONNELS

### Conservation des papiers de la C.A.F. (santé, sécurité sociale)

TYPE DE DOCUMENT	CONSERVATION
Cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales	5 ans
Décompte de Sécurité sociale	2 ans
Dossiers médicaux	toute la vie

### Conservation des papiers personnels (famille)

TYPE DE DOCUMENT	CONSERVATION
Contrat de mariage	4 ans pour un prestataire public et 2 ans pour un prestataire privé
toute la vie	1 an
Divorce (jugement de divorce)	toute la vie
Dossiers scolaires	pendant la durée des études
Livret de famille	toute la vie



### Conservation des papiers de logement

TYPE DE DOCUMENT	CONSERVATION
Baux de location	toute la vie
5 ans après le départ du logement	toute la vie
Certificat de ramonage	1 an
Construction (tout document la concernant : factures, procès-verbal de réception...)	10 ans au moins
Devis	jusqu'à l'établissement de la facture
Engagements de location	pendant toute la durée de la location
Etat des lieux	jusqu'au remboursement du dépôt de garantie
Factures de travaux ou réparations	10 ans si elles ont été faites par un commerçant, 30 ans par un artisan
Quittances de loyer	5 ans

### Conservation des papiers du travail et de la retraite

TYPE DE DOCUMENT	CONSERVATION
Accident de travail (et tout document le concernant)	toute la vie
toute la vie	toute la vie
Bulletins de salaire	jusqu'à liquidation de la retraite
Bulletins de paie de vos employés, le cas échéant	10 ans au moins
5 ans	jusqu'à l'établissement de la facture
Certificat de travail	jusqu'à la retraite
Contrat de travail	toute la vie
Retraite (tous les papiers la concernant)	toute la vie
Diplômes	toute la vie

### Conservation des papiers de banque et impôts

TYPE DE DOCUMENT	CONSERVATION
Livret d'épargne	toute la vie
Preuves de paiement des impôts	4 ans pour l'impôt sur le revenu et 7 ans pour l'ISF
Redevance télévision	3 ans
Relevés de comptes bancaires	5 ans
Relevés de Compte Courant Postal (CCP)	5 ans
Souches de chèques	5 à 10 ans

### Conservation des papiers de la vie quotidienne

TYPE DE DOCUMENT	CONSERVATION
Factures d'eau	4 ans pour un prestataire public et 2 ans pour un prestataire privé
Factures de téléphone	1 an
Factures EDF-GDF	2 ans
Bons de garantie	pendant leur durée

### Conservation des autres documents

TYPE DE DOCUMENT	CONSERVATION
Livret militaire	toute la vie
Pensions civiles et militaires (et tous les papiers les concernant)	toute la vie
Polices d'assurances	10 ans à compter de la fin du contrat, au-delà si un sinistre est en cours de règlement
Crédit / Prêt à la consommation	2 ans, à compter du règlement de la dernière échéance
Quittances de primes d'assurances	2 ans
Testament	toute la vie



# CALENDRIER DES FÊTES 2015



<b>Samedi 03</b>	Vœux du Maire – Salle Polyvalente
<b>Dimanche 04</b>	Cyclo Olympique Reventinois – Vœux - SAR
<b>Vendredi 16</b>	Comité de Jumelages – Vœux – SAR
<b>Dimanche 18</b>	Sou des écoles – Moules Frites - SAR
<b>Vendredi 23</b>	Saint Vincent – Assemblée Générale – SAR
<b>Dimanche 25</b>	Saint Vincent – Banquet - SAR
<b>Samedi 31</b>	Saint Vincent - Matinée Boudins Saucisses – SAR



<b>Dimanche 01</b>	Association familiale – Concours de Belote – SAR
<b>Vendredi 06</b>	La Muse Champêtre – Assemblée Générale - Salle de la Muse
<b>Samedi 21</b>	Team Carpe Emotion 38 – Matinée Andouillettes – SAR
<b>Lundi 23</b>	Comité des Fêtes – Assemblée Générale – Vannerie



<b>Dimanche 01</b>	La Vannerie Reventinoise – du Panier à la Soupière (dégustation de soupes)
<b>Vendredi 06</b>	Sou des écoles – Carnaval - SAR
<b>Dimanche 08</b>	Léo Lagrange – Chorale – SAR
<b>Jeudi 12</b>	Festival de l'Humour - SAR
<b>Vendredi 13</b>	Comité de Jumelages – Assemblée Générale – SAR
<b>Dimanche 15</b>	Free Dance Country – Bal Country et Line Dance – SAR
<b>Vendredi 20</b>	CCAS – Repas Chasseur - SAR
<b>Samedi 21</b>	Union Sportive Reventinoise – Matinée Diots – Salle polyvalente
<b>Dimanche 22</b>	Association des Paralysés de France – Marche de Soutien – SAR
<b>Samedi 28</b>	Léo Lagrange – Soirée Printemps - SAR



<b>Du 13 au 17</b>	Union Sportive Reventinoise Stage de Foot - Salle polyvalente et stade
<b>Vendredi 24</b>	Comité de Jumelages – Soirée info Europe – SAR



<b>Vendredi 08</b>	Cérémonie du Souvenir – Vin d'honneur - SAR
<b>Dimanche 10</b>	Cyclo Olympique Reventinois – La Reventine – SAR
<b>Vendredi 15</b>	Association Communale de Chasse Agréée Assemblée Générale – SAR
<b>Jeudi 21 au Lundi 25</b>	Union Sportive Reventinoise – Tournoi Solida Foot & Basket Salle polyvalente et Stade
<b>Vendredi 29</b>	Association familiale – Assemblée Générale – Chonas
<b>Samedi 30</b>	Judo Club – Tournoi – Salle Polyvalente
<b>Samedi 30</b>	La Muse Champêtre - Concert Sté Cécile - SAR



<b>Vendredi 12</b>	Union Sportive Reventinoise – Assemblée Générale - SAR
<b>Samedi 20</b>	Léo Lagrange – Gala modern jazz – Salle polyvalente
<b>Vendredi 26</b>	Sou des écoles – Fête des Ecoles – SAR ou Ecole
<b>Lundi 29</b>	La Vannerie – repas des adhérents – SAR



**Lundi 06 au  
Vendredi 31**

Association Familiale Chonas-St Prim-Reventin  
Centre Aéré à (SAR Chonas/St Prim)



**Samedi 15**  
**Vendredi 28**  
**Du samedi 29  
au Dimanche 30**

Saint Vincent – Concours de Pétanque – Stade et salle polyvalente  
Léo Lagrange – Assemblée Générale - SAR  
La Muse Champêtre – Fête de la Muse Champêtre - SAR



**Vendredi 04**  
**Vendredi 18**  
**Dimanche 20**  
**Samedi 26**

Comité des Fêtes – Forum des Associations – Salle polyvalente  
Sou des Ecoles – Assemblée Générale - SAR  
Comité des Fêtes – Vide Grenier – Stade et salle polyvalente  
Amélie tout Schuss – Randonnée semi nocturne - SAR



**Samedi 03**  
**Samedi 10**  
**Vendredi 16**  
**Dimanche 18**

Léo Lagrange – Théâtre - SAR  
Comité de Jumelages – Loto - SAR  
Amélie tout Schuss – Assemblée Générale- Vannerie  
Cyclo Olympique Reventinois - Randonnée VTT – SAR



**Samedi 07**  
**Mercredi 11**  
**Mercredi 11**  
**Dimanche 15**  
**Vendredi 20**  
**Samedi 21**  
**Samedi 21**  
**Vendredi 27**

Amélie tout Schuss - Repas Dansant - SAR  
Cérémonie du Souvenir - Vin d'honneur – SAR  
Union Sportive Reventinoise – Matinée Moules Frites - Salle polyvalente  
Léo Lagrange- Matinée Produits du Terroir - SAR  
Cyclo Olympique Reventinois – Assemblée Générale - SAR  
Free dance country – Bal Country et Line Dance - Salle polyvalente  
Association Communale de Chasse Agréée  
Matinée Boudins-Saucisses - SAR  
Comité de Jumelages – Soirée des Adhérents – SAR



**Mardi 01**  
**Dimanche 06**  
**Vendredi 18**

CCAS – Repas de Noël – SAR  
Club Léo Lagrange - Concours de Belote – SAR  
Sou des écoles – Arbre de Noël - SAR



**BULLETIN MUNICIPAL N°32 / 2015**

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :**

ELISABETH CELARD

---

**RÉDACTION :**

LA COMMISSION COMMUNICATION,  
VIE ASSOCIATIVE, TOURISME

---

**CONCEPTION GRAPHIQUE**

**ET MISE EN PAGE :**

GRAPH&LIGN'

---

**IMPRESSION :**

SERI-VIENNA

---

Bulletin imprimé à 850 exemplaires



Nouvelles  
Activités  
Périscolaires

